

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Montréal, Décembre 1871.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'annonce de la prime offerte aux abonnés de **LA REVUE CANADIENNE**. Cette annonce se trouve sur la quatrième page du couvert de la présente livraison.

J'ai la confiance que le public intelligent ami de la littérature canadienne, appréciera l'étendue des sacrifices que je m'impose pour donner à cette publication, la seule de ce genre en Canada, toute l'importance que doit avoir cette revue.

J'espère aussi que le public comprendra tous les efforts que j'ai faits pour mettre à une hauteur convenable une publication qui, il ne faut pas l'oublier, n'a pas d'autres ressources que ses abonnements.

Non seulement je suis convaincu que vous vous empresserez de vous ranger dans la catégorie de ceux qui auront droit à la prime offerte, mais je suis persuadé d'avance que vous ferez tous vos efforts auprès de vos connaissances et amis pour m'envoyer les noms de quelques nouveaux souscripteurs.

Bien respectueusement,

Votre tout dévoué serviteur,

E. SENÉCAL,

Editeur-Propriétaire.

HELIKA.

MEMOIRE D'UN VIEUX MAITRE D'ÉCOLE.

CHAPITRE XI.

OCTAVE ET MARGUERITE.

Après notre retour, grâce à une bonne nourriture, elle retrouva toutes ses forces ; et sa beauté en se développant, frappait tous ceux qui la voyaient. Elle avait néanmoins conservé de la hutte sauvage une teinte de tristesse et de timidité, qui donnait à sa figure un charme dont il était difficile de se défendre. Son caractère était sympathique, et sa sensibilité extrême, elle ressentait très profondément les injustices et les mauvais traitements sans toutefois jamais se plaindre : les bons procédés ne manquaient jamais de faire venir à ses yeux des larmes de gratitude accompagnées des plus touchants remerciements. Trois ans s'étaient écoulés, depuis que je l'avais ramenée auprès de moi ; je m'étais chaque jour évertué à former son éducation et à développer son intelligence ; l'enfant répondait d'une manière admirable aux leçons que je lui donnais ; c'était une belle petite sensitive que je cultivais, elle était bonne, affectueuse et possédait de plus une grâce et une délicatesse naturelle exquise.

Il me semble la revoir encore dans ce moment, lorsqu'elle tournait ses beaux yeux si caressants vers moi, me demander à chaque instant du jour de sa voix si douce : Père (c'est ainsi qu'elle m'ap-

plait) que puis-je faire qui puisse t'être agréable? La manière dont elle me parlait semblait une supplication, une prière et faisait taire pour un moment mes mauvaises passions, je me sentais attendri de tant de prévenances et de soumission, mais le démon qui me dominait reprenait bien vite le dessus. Octave et Marguerite, me soufflait-il à l'oreille, comme ils devraient s'amuser de te voir si lâche, eux qui ont été si heureux. A cette idée, je bondissais dans d'inexprimables transports de rage comme aux premiers jours de leur union. Je maudissais tout le monde, et jusqu'à Dieu lui-même... Oh! quel enivrement, me disais-je dans ma fureur insensée, quel enivrement, quels délices de les voir souffrir avec usure des tourments qu'ils m'ont fait endurer. Mais je ne connaissais pas alors combien plus terribles et inexorables sont les châtimens que Dieu inflige à notre conscience, lorsque nous enfreignons ses lois.

En écrivant ces pages néfastes des jours malheureux de ma vie, les larmes brûlantes et si amères du repentir coulent le long de mes joues, il vous ferait pitié si vous le voyiez dans ce moment, anéanti sous le poids des remords, ce vieillard qui n'a jamais sourcillé aux tristes apprêts des bûchers dans les guerres indiennes, lui qui voyait d'un œil indifférent les chairs palpitantes et dénudées des infortunés prisonniers de guerre, frémir sous les tisons ardents dans une dernière agonie.

Hélas la pauvre enfant ne se doutait guère, que tous les bons traitements dont je l'entourais n'étaient qu'autant de réseaux perfides que je tendais autour d'elle; comme enfant de Marguerite, je la haïssais de toutes les puissances de mon âme. De même que le cannibale engraisse son prisonnier pour le préparer à son repas de fête, ainsi ai-je fait d'Angeline; et sur une nature comme la sienne, j'étais certain d'avance d'une obéissance aveugle envers moi.

Jamais allusion n'avait été faite aux jours de son enfance, que par l'histoire que je lui racontais de la manière dont elle était tombée dans mes mains. C'était, lui avais-je dit, en passant un jour le long d'une grande route déserte, que j'avais entendu les cris d'une toute jeune enfant; abandonnée par ses parents dénutrés, elle aurait indubitablement servi de proie aux bêtes féroces, si je ne l'avais recueillie. De sales haillons l'enveloppaient, la faim et les misères de toutes sortes étaient empreintes sur sa figure. J'avais ainsi rempli pour elle le rôle de la Providence.

A chaque mot de cette histoire, l'enfant baignée de larmes venait m'embrasser en me remerciant.

Enfin le jour fixé où je devais la conduire à ses parents, sans toutefois la faire reconnaître, était arrivé.

Elle était encore tout émue de la répétition de ce conte. Oh ! qu'elle était belle avec son costume pittoresque et demi-sauvage que je lui avais fait confectionner sans regarder au prix lorsque je la conduisis chez Octave quelques jours après. J'étais d'ailleurs informé que le temps pressait, parce qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. Mes renseignements étaient bien précis, puisqu'en entrant dans la maison, cette fois j'eus presque peur de mon œuvre. Jamais le génie du mal ne peut infliger dans une paisible et heureuse demeure, plus ou même autant de douleurs que je leur en ai fait endurer. Pour compléter leurs souffrances, un incendie avait détruit leur grange et toute leur récolte l'année précédente ; mes espions m'en avaient informé, c'étaient eux qui y avaient mis le feu d'après mon ordre.

Les malheureux jeunes gens avaient été obligés de contracter des dettes considérables pour réparer les pertes qu'ils avaient subies ; ils étaient donc devenus dans un état de gêne des plus apparentes. Au moment où nous arrivâmes, un prêtre avec une nombreuse assistance terminaient les derniers versets du *De Profundis*. Tout le monde était triste et recueilli, et l'on entendait des sanglots de tous côtés, Octave venait d'expirer. Son cadavre gisait devant moi. Il était hâve et défiguré au point que je ne l'aurais point reconnu, si ma haine ne m'eût dit que c'était lui.

La prière finie, chacun en essuyant ses larmes disait : Pauvre Octave, si jeune avec un si long avenir de bonheur devant lui, si plein de force et de santé et malgré tout cela déjà mort. Quelles douleurs terribles les malheureux enfants ont enduré depuis l'enlèvement de leur petite fille, quelles larmes de sang le désespoir ne leur a-t-il pas fait verser, et Marguerite dans peu d'instant, elle aura été rejoindre Octave. Ils seront tous deux bienheureux, alors leur martyr sera terminé.

Cependant d'après le conseil du prêtre, on avait transporté Marguerite dans un autre appartement pour lui épargner la vue navrante des derniers moments d'Octave ; le silence était parfait et nous l'entendions qui l'exhortait d'une voix émue et pleine d'onction à se résigner et à faire à Dieu l'offrande des sacrifices que dans ses inscrutables desseins, il avait exigés d'elle.

Si votre enfant est auprès des anges, réjouissez vous, lui disait-il, dans peu d'instant vous serez avec elle et votre mari ; si au contraire, elle vit encore, du haut du ciel vous veillerez tous deux sur elle, et dans le cas où elle serait entre les mains des méchants,

vous la protégerez plus efficacement que vous n'auriez pu le faire ici-bas.

Peu après, elle demanda à revoir encore une fois son Octave. On s'empressa d'acquiescer à son désir et de transporter son lit dans la chambre où il gisait. Elle fit un signe à une vieille servante, que je reconnus pour la même qui prenait soin de l'enfant le jour de l'enlèvement. Celle-ci alla chercher le berceau et le plaça entre les deux lits. Hélas il était à jamais resté désert. Les mêmes jouets que j'avais vus autrefois auprès de la petite étaient encore là au pied de sa couche et comme à portée de sa main. Ils avaient été religieusement conservés, comme s'ils eussent espéré qu'un ange la leur ramènerait. Leur lustre seul avait été terni par les larmes et les baisers des parents désolés.

Avant que de jeter un regard sur la mourante, je fermai les yeux pour me recueillir et jouir intérieurement des ravages que la douleur et le désespoir devaient lui avoir causé. En les rouvrant, je faillis pousser un cri de joie, mes plus extravagantes espérances étaient dépassées. Marguerite n'était plus qu'un squelette, recouvert d'un parchemin jauni et collé sur des os.

Ses yeux seuls vivaient, mais ils avaient un éclat véritablement effrayant. Ils semblaient vous percer et rentrer dans l'âme de ceux sur lesquels ils s'arrêtaient. Je les suivais avec angoisse, de crainte qu'ils ne s'arrêtassent sur moi quand je les voyais se promener avec indifférence sur chacune des personnes de l'assistance.

Les pleurs d'Angeline se mêlaient abondamment à ceux des voisins et de leurs femmes, qui chaque jour avaient suivi les progrès du mal.

Marguerite regarda un instant Octave, puis ses yeux tombèrent sur moi après avoir erré vaguement sur les personnes présentes. Un feu sombre et terrible les éclairait. C'était les derniers jets de lumière de la lampe qui s'éteint. Surpris d'abord, ils prirent bientôt une fixité extraordinaire. Je sentais qu'ils plongeaient jusqu'aux derniers replis de mon âme comme s'ils eussent voulu en pénétrer les secrets. De plus en plus, de ternes et maladifs qu'ils étaient auparavant, ils devenaient intelligents et perçants. Je ne sais ce qui se passait au dedans d'elle, mais je comprenais qu'il y avait quelque chose de surnaturel, et qu'elle lisait au dedans de moi comme dans un livre ouvert. Le feu qui sortait sous ses prunelles me brûlait, me dévorait, et j'aurais donné tout le monde pour pouvoir m'y soustraire.

Sous ce regard ardent, mes dents claquaient dans ma bouche, un frémissement se fit sentir dans tous mes membres, et malgré

l'empire que j'avais sur moi-même, je tremblais et une sueur abondante se répandit sur tout mon corps.

Je le voyais, elle me reconnaissait et devinait tout. Je ne sais ce qui fut advenu, si ses paupières ne se fussent fermées. Bien que son regard n'eut pas été long, il m'avait exprimé tout ce qu'il y avait eu dans ma conduite de méchanceté et de scélératesse. Je profitai toutefois de ce moment pour me réfugier dans un coin de la chambre d'où je pouvais l'observer sans qu'elle ne me vit.

Pendant ce temps, tout le monde était silencieux, le prêtre seul priait tout bas auprès de leurs chevets.

Peu d'instants après, la mère ouvrit de nouveau ses yeux et les tourna vers l'endroit que je venais de laisser. Angeline avait pris ma place. Elle la couvrit à son tour de son regard brillant, mais maintenant lucide. Elle la fixa longtemps. Jamais je ne pourrai décrire le changement d'expression qui s'opéra soudainement. Ce fut comme un rayon céleste d'espérance et d'amour d'abord, puis de bonheur ineffable, il passa et s'éteignit comme l'éclair. Elle ferma de nouveau les yeux pour se recueillir encore un moment, et fit signe à la vieille servante d'approcher plus près d'elle, lui murmura quelques mots à l'oreille. Ces quelques mots que nous n'entendîmes pas nous parurent être un ordre. Celle-ci vint prendre Angeline qui fondait en larmes, et la conduisit auprès du lit. Marguerite la contempla un instant avec une expression que je ne puis décrire, et que vous ne sauriez jamais imaginer ; puis, d'un bond, elle fut sur son séant, saisit Angeline, la pressa sur sa poitrine et collant ses lèvres sur celles de la petite : Mon enfant, ma chère Angeline, s'écria-t-elle, d'une voix impossible à rendre, merci, merci mon Dieu... puis elle retomba sur son oreiller tenant toujours son enfant étroitement embrassée.

A cette vue, tout le monde était muet de stupeur et quand au bout d'une minute quelques assistants les séparèrent, Marguerite ne souffrait plus, et Angeline par ses sanglots et ses larmes avait inondé le visage de la morte pendant que dans ses paroles à peine articulées, on entendait : ma mère, oh ! ma mère..... Dieu avait permis qu'elles se reconnussent mutuellement.

Maintenant que je n'étais plus sous les regards de la mère, ma joie féroce était revenue. Je devais être horrible à voir dans ce moment solennel et déchirant ; je craignais que le bonheur que je ressentais dans mon âme, ne se trahit sur ma figure et qu'on ne s'en aperçut. Je saisis donc Angeline par la main et me précipitai vers la porte : A nous deux, à présent, lui dis-je, bien que la malheureuse victime répétait encore, ma mère, oh ! ma mère et qu'elle étouffa dans ses sanglots.

CHAPITRE XII.

LES YEUX DE MARGUERITE.

Lorsque je quittai la demeure d'Octave tout occupé que j'étais à poursuivre mes idées diaboliques de vengeance jusque sur Angeline, je n'avais pas remarqué un tout jeune homme qui avait observé avec une attention extraordinaire, comme je pus m'en convaincre plus tard, ce qui venait de se passer. Il était doué d'une perspicacité bien rare. Sans doute qu'il analysa tout ce qu'il y avait d'horreur et de reproches dans les terribles yeux de Marguerite lorsqu'ils se fixèrent sur moi, et qu'elle m'eut reconnu ainsi que son enfant.

Vraiment l'ange de la vengeance ne saurait avoir lors du jugement dernier rien de plus affreux, de plus implacable que n'eut ce regard. Malgré tout l'empire que j'avais sur moi, et les efforts que je fis pour le dissimuler, la terreur et l'épouvante qu'il me causa ne lui avaient pas échappé. Sans aucune défiance, je pris le chemin des bois, tressaillant de plaisir au souvenir des succès inespérés que j'avais obtenus, et méditant de nouveaux projets aussi exécrables contre Angeline. Une chose toutefois me revenait à l'esprit et me causait intérieurement un malaise indéfinissable, c'était ce regard si terrible qui m'effrayait autant qu'une apparition d'outre-tombe.

Tant que le permirent les forces de l'enfant, nous marchâmes sans prendre un instant de repos et aussi vite qu'il était possible. Vers la fin de la journée, je fus obligé d'entreprendre de la porter jusqu'à une hutte que je savais être sur la lisière des bois et où j'avais décidé de passer la nuit.

Le sentier que j'avais choisi pour revenir, n'était pas le même que j'avais suivi les jours précédents. Autant le premier était rempli de vie, de clarté et de fraîcheur sous le couvert des grands arbres, autant celui-ci était triste et désolé. Je l'avais préféré parce qu'il abrégait notre route. Il serpentait à travers des savanes et des fondrières à perte de vue. Quelques mousses brûlées, quelques arbres rabougris épars çà et là, faisaient contraste avec les magnifiques chênes qui bordaient le premier. A part quelques couleuvres ou autres reptiles qui traversaient notre sentier, et se glissaient sous l'herbe desséchée, point de gaieté, point de chants des oiseaux. Seul parfois, un héron solitaire envoyait une ou deux notes gutturales et monotones, puis tout retombait dans le silence.

Le soleil si brillant le matin, avait pris une lueur sombre. De

blafardes et épaisses vapeurs l'obscurcissaient, et le faisaient paraître comme entouré d'un cercle de fer chauffé à blanc. L'atmosphère était lourde et suffoquante, pas un souffle ne se faisait sentir. Habitué par ma vie errante à observer les astres et les changements de température, il me fut aisé de prévoir l'approche d'un de ces terribles ouragans qui sont heureusement assez rares dans nos climats.

La distance qui nous séparait du lieu où nous devions passer la nuit était encore considérable, il fallait doubler le pas si nous voulions y parvenir avant que l'orage éclatât, tel que tout dans la nature nous l'annonçait. Exaspéré moi-même par la fatigue et les mille passions qui me dominaient, je déposais Angeline de temps à autre et la forçais de marcher. Elle était épuisée ; elle trébuchait à chaque pas, et malgré cela, je la brutalisais pour la faire avancer encore plus vite. Depuis plusieurs heures, je lui parlais d'une voix menaçante. J'étais le maître désormais, elle une victime orpheline. Enfin elle s'affaissa au milieu du sentier, puis joignant les mains et jetant sur moi un regard baigné de larmes, "Père, dit-elle, je ne puis aller plus loin." Je grinçai des dents et levai mon bâton sur elle, elle baissa la tête. "Tue moi si tu veux, je le mérite bien, ajouta-t-elle, en pleurant plus fort, car je n'ai plus la force de me soutenir." Furieux, j'allais frapper, quand un éblouissement me saisit, il ne dura pas une seconde, mais il fut assez long pour produire un tremblement dans tous mes membres. Marguerite avec son effroyable regard était entre son enfant et moi, pendant qu'à mon oreille résonnaient ces mots de menace et de défi "frappes si tu l'oses" en même temps que ses yeux jetaient des flammes.

Je lançai au loin mon bâton, saisis Angeline dans mes bras et pris ma course poursuivi par cette terrible vision. Lorsque j'arrivai haletant et épuisé à l'endroit où devait se trouver la cabane, il n'y avait plus qu'un monceau de cendres et quelques morceaux de bois que l'incendie n'avait pu dévorer.

Malgré mon extrême fatigue, je profitai des dernières lueurs du crépuscule pour chercher un gîte. Un rocher ayant un enfoncement qui pouvait donner abri à une seule personne, se présenta à ma vue. J'y fis entrer Angeline, lui donnai quelques aliments et fermai l'ouverture avec les restes des pièces de bois que le feu avait épargnées ; puis je me glissai sous un amas d'arbres que le vent avait renversés et qui formaient par leurs branches une toiture presque imperméable.

Il était grand temps, car en ce moment la tempête éclatait dans toute sa fureur. Bien des fois j'avais pris plaisir à voir le choc

terrible que les éléments dans leur colère insensée, se livrent entre eux. J'entendais alors sans crainte les roulements du tonnerre, et je n'avais pas été ému en voyant la foudre écraser des arbres gigantesques à quelques pas de moi. Je croyais avoir vu en fait d'ouragans tout ce que la nature peut offrir de plus effroyable ; mais jamais je n'avais été témoin d'un tumulte pareil, les éclats du tonnerre étaient accompagnés de torrents de grêle et de pluie. Le vent avec une rage indicible passait au travers des branches, s'enfonçait dans les anfractuosités des rochers avec des cris aigres et discordants qui vous glaçaient de terreur. Sous sa puissante étreinte, les arbres s'entrechoquaient avec de douloureux gémissements. Il me semblait voir leurs troncs se tordre en tous sens, pour échapper à la force irrésistible de cet ennemi invisible. Je suivais en imagination les péripéties de cette lutte suprême ; mais bientôt, un craquement prolongé m'annonça qu'un des géants de nos forêts venait de tomber, entraînant dans sa chute les arbres voisins qui n'avaient pu supporter son poids énorme. Pendant ce temps, les éclairs se succédaient sans interruption, le firmament était en feu, on eut dit du dernier jour. C'était un spectacle grandiose et effrayant à la fois.

Jamais non plus la grande voix des éléments déchaînés ne s'était montrée aussi solennelle et ne m'avait empêché de fermer l'œil ; mais ce soir-là, je me sentais inquiet, mal à l'aise et malgré mon extrême fatigue, je ne pus pendant longtemps réussir à m'endormir. Toutes ces voix stridentes, tous ces fracas terribles et discordants produisaient sur moi l'effet de fanfares infernales.

L'apparition de l'après-midi me revenait sans cesse à l'esprit et me faisait frissonner ; pourtant ma vengeance n'était pas complète puisqu'Angeline me restait ! D'un autre côté, il me semblait entendre encore le prêtre qui, en montrant le ciel à Marguerite, lui disait : "De là haut, vous et Octave protégerez votre enfant, si elle est au pouvoir des méchants."

Toutes ces pensées différentes me bouleversaient et lorsqu'enfin je pus m'endormir, une fièvre ardente s'était emparée de moi et ma tête était brûlante. Mon sommeil fut pénible et agité. J'étais au milieu d'un songe affreux, lorsqu'un éclat de tonnerre plus terrible que tous les autres vint abattre un chêne énorme à quelques pas de moi. Le bruit me fit ouvrir les yeux et que devins-je ? en apercevant un spectre hideux penché sur moi ! Son souffle glacé, comme le vent d'hiver m'inondait tout le corps. Bientôt un pétilllement comme celui d'un incendie dans les bois se fit entendre. Des lueurs sombres et sinistres environnèrent le spectre. La figure s'en dégagait. Grand Dieu ! que vis-je ? C'était Marguerite telle

que je l'avais vue le matin, plongeant encore son regard dans le mien. Il avait la même fixité et le même éclat ; mais cette fois de même que dans la savane, il était chargé de menaces. Ma frayeur augmenta encore, lorsqu'approchant sa bouche décharnée de mon visage, elle me répéta de sa voix brève et sépulcrale : " Frappes si tu l'oses ! " Et après ces mots, un autre spectre vint se placer à côté d'elle, c'était Octave, je le reconnus parfaitement. Ses traits à lui aussi avaient un caractère d'implacable sévérité. Angeline, je ne sais comment, se trouvait derrière eux et arrêtaient leurs bras prêts à me précipiter dans un gouffre béant tout auprès de ma couche. Je demeurai foudroyé, anéanti par cette affreuse vision. Mes cheveux se dressèrent d'épouvante, une sueur froide et abondante s'échappa de chaque pore de ma peau ; mes dents claquaient de terreur et pourtant malgré toutes les tentatives que je fis, je ne puis réussir à me soustraire à l'apparition. Vainement cherchai-je à l'éloigner de moi, je fis des efforts en raidissant les bras pour la repousser, mais ils étaient rivés au sol. Ma langue ne put articuler un seul mot, ni mes yeux se fermer. Il ne faut pas croire que ce que je rapporte était l'effet d'un cerveau en délire ; non certes, j'avais la fièvre, mais je les voyais tous deux. Je sentais leur souffle, j'aurais pu les toucher, si l'épouvante et la terreur n'eussent paralysé tout mon être. Mes chiens eux-mêmes, blottis et tremblants auprès de moi, poussaient des gémissements plaintifs et semblaient me demander protection.

Ah ! combien je souffris dans ces quelques heures, je ne saurais le dire. La force humaine a des limites : peut-être aussi l'idée d'une prière me vint-elle et Dieu eut-il pour moi un regard de pitié ; mais ce que je me rappelle, c'est d'avoir entendu des cris plaintifs, que des flammes m'environnèrent et que je perdis connaissance.

Quand je revins à moi, j'étais étendu sur un bon lit de sapins, un dôme de verdure me protégeait contre les rayons matinaux du soleil. Les branches entrelacées laissent filtrer une douce lumière et la rosée du matin me représentaient avec les rayons du soleil qui les traversaient, comme un écrin de diamants.

Je fus quelque temps avant que de pouvoir me rendre compte de l'endroit où j'étais, et me rappeler ce qui s'était passé. Après un effort, je réussis à me mettre sur mon séant. Mes idées devinrent plus lucides. Angeline au pied de mon lit pleurait et priait. " Où suis-je demandai je d'une voix presque éteinte ? " Au son de ma voix, elle poussa un cri de joie et vint m'embrasser les mains ; puis mettant un doigt mutin et discret sur sa bouche pour me défendre de parler, elle continua d'une voix émue : " Le bon Dieu

nous a envoyé un grand secours ! Après lui, c'est à une femme des bois et à son fils surtout, que tu dois de n'être pas brûlé vif, et moi morte de faim ou d'épuisement. Ils t'ont sauvé des flammes au moment ou un affreux incendie, allumé par le tonnerre, allait t'envelopper. Il était grand temps ; crois moi, les flammes t'entouraient, tes vêtements étaient en feu ; Père, tu étais sans connaissance. Depuis bientôt dix jours, ils te soignent et nous donnent à tous deux la nourriture ; mais ne dis pas mot, car ils me gronderaient ; vois-tu ils m'ont défendu de te laisser parler et m'ont recommandé de te faire boire à ton réveil un peu de cette tisane."

Enfin deux jours après je me trouvai beaucoup mieux et pus avoir quelques explications d'Angeline quoiqu'elles fussent bien imparfaites, n'ayant pu obtenir encore le plaisir d'offrir à mes sauveurs inconnus l'expression de ma reconnaissance et les récompenses que je leur destinais. Ils s'obstinèrent longtemps sous un prétexte ou sous un autre à ne pas se montrer, mais enfin ils dûrent céder à mes demandes réitérées et je pus faire leur connaissance.

Ils m'apprirent plus tard qu'ils s'étaient trouvés chez Octave le jour de sa mort ; qu'Octave et Marguerite avaient été pour le jeune homme et sa mère une véritable Providence.

Ils les avaient recueillis un soir que manquant de tout, ils allaient mourir en proie à une fièvre ardente et ils leur avaient donné tous les soins possibles.

Tous deux avaient donc voué à leurs protecteurs une reconnaissance sans bornes et ne manquaient jamais de venir la leur exprimer à leur sortie des bois.

A la nouvelle de leur mort prochaine, ils s'étaient hâtés d'accourir. Ils avaient vu bien des fois le désespoir des malheureux parents au sujet de leur petite fille, mais appartenant à une autre tribu, ils ignoraient ce qu'elle était devenue.

Aucun des incidents de la journée ne leur avait échappé. Ils avaient remarqué mon malaise indicible lorsque Marguerite avait fixé son regard sur moi ; et entendu le cri déchirant de la mère lorsqu'elle avait reconnu l'enfant. Ils avaient aussi soupçonné une partie de la vérité et s'étaient mis sur mes traces pour approfondir ce mystère et protéger au besoin la malheureuse orpheline.

Cependant mes forces se rétablirent bientôt et je pus reprendre en regagnant ma tribu la vie d'habitant des bois. Mais le croirait-on à mesure que les forces me revenaient, l'idée de poursuivre ma vengeance se réveillait plus pressante, plus terrible que jamais ; et malgré la terreur que m'inspirait encore le souvenir de la

vision, je résolus fermement de la pousser jusqu'au bout. Quelques fussent les obligations que j'avais envers l'indienne et son fils je ne tardai pas à les prendre en haine. Je sentais instinctivement qu'ils allaient être de puissants protecteurs pour Angeline et je décidai de me soustraire à leur surveillance.

Je partis un jour avec Angeline pendant qu'Attenouse et sa mère avaient rejoint un parti de chasseurs et devaient être absents plusieurs semaines ; je me dirigeai vers les rivages de la Baie des Chaleurs, sans que personne sut de quel côté j'allais. J'y passai cinq années au milieu des Abénakis, cultivant et développant, autant qu'il m'était possible, l'esprit et les sentiments de délicatesse de l'enfant, ne perdant durant ce temps aucune occasion de m'informer de Paulo et de tâcher de lui faire connaître l'endroit où je l'attendais, car il était indispensable à mes projets. Enfin un matin, il arriva tout dégradé, plus hideux et plus cynique encore qu'il ne l'était les dernières fois que je l'avais vu. Le fer rouge du bourreau lui avait imprimé sur le front le stigmate d'infamie. A cette vue, le cœur me bondit de joie, aussi j'en fis mon hôte et mon commensal ; il devint mon compagnon inséparable.

Angeline pouvait alors avoir de quatorze à quinze ans, elle s'était admirablement développée. Sa figure était belle, son front respirait la douceur et la candeur. Elle m'était soumise et dévouée à l'extrême, s'évertuant à prévenir le moindre de mes désirs ; et je savais qu'elle se mettrait à la torture pour me faire plaisir.

Pour compléter ma vengeance, j'avais décidé de jeter cet ange de vertu et de bonté entre les bras du misérable Paulo. Il est facile de comprendre l'aversion et l'horreur que ce scélérat lui inspirait. Bien que je lui recommandasse de cacher ses débauches crapuleuses aux yeux de la jeune fille, sa scélératesse naturelle l'en empêchait. J'aurais mis mon projet à exécution depuis longtemps si le regard de Marguerite ne m'eut encore poursuivi et n'était venu de temps en temps me faire frémir de terreur, lorsque surtout sa voix sépulcrale soufflait à mon oreille "frappes si tu l'oses." Cependant, un jour que j'avais pris de l'eau-de-vie plus qu'à l'ordinaire, je me résolus à frapper le dernier coup. Je n'avais encore fait que des allusions détournées à Angéline quant à mon projet, et chaque fois, j'avais vu la jeune fille frissonner de dégoût au seul nom du monstre. Ce fut donc ce jour-là, après avoir pris un bon repas, qu'elle m'avait apprêté avec grand soin et pendant que Paulo d'après mes ordres, s'était absenté, que je lui signifiai formellement ce que j'exigeais d'elle. La pauvre enfant me regarda d'abord d'un

œil doux et étonné comme pour s'assurer si j'étais sérieux, n'en pouvant croire ses oreilles, mais bientôt ma voix devint plus sèche et plus impérative, je pris le ton de la colère et l'informai que dans trois semaines, elle serait l'épouse de Paulo. A ces mots, elle tomba à mes pieds en les arrosant de ses larmes. Les mains jointes, elle tourna ses beaux grands yeux vers moi : " Oh ! mon père, mon bon père, dit-elle d'une voix entrecoupée de sanglots, non ! non ! c'est impossible ! Je veux toujours demeurer avec toi, je te soignerai dans tes vieux jours et tâcherai de ne jamais te donner aucune cause de chagrin. Pardonne-moi, toi qui est si bon, car il faut que, sans intention, j'aie fait des choses bien mauvaises qui ont pu te déplaire, pour que tu veuilles me livrer à cet infâme. Si tu l'exiges, mon père, je laisserai ta cabane et n'y reviendrai que pour préparer tes repas et prendre soin de toi lorsque tu seras malade. Je ne te demande pour toute nourriture que de partager avec tes chiens les restes que tu nous abandonneras ; je t'aimerai autant que je le fais et te servirai aussi bien que je le pourrai. Je m'étendrai à la porte de ton wigwam et serai toujours prête à répondre à ton appel. Non jamais je me plaindrai ! car je te sais bon et juste et à force de soins et de prévenances, je te ferai peut être oublier le mal que je t'ai fait sans le vouloir ; mais au nom du ciel, au nom de tout ce que tu as de plus cher sur la terre, oh ! ne me livres pas, ne me donnes pas à ce misérable." En disant ces mots, la misérable enfant embrassait mes pieds et versait des larmes capable d'attendrir un rocher.

Quels mépris ne devront pas avoir pour moi ceux qui liront ces lignes et quelle horreur n'ai-je pas ressentie depuis quinze ans contre moi même au souvenir de cette scène déchirante. Non, dans ce moment, je n'étais plus une créature de Dieu, je n'étais pas même un homme, j'étais un véritable démon incarné. Une joie féroce parcourut tout mon être et comme l'éclair, la rage et la jalousie que j'avais nourries depuis si longtemps éclatèrent plus effrayante que jamais.

Au lieu d'être attendri, je saisis l'enfant dans mes bras et allais lui briser la tête sur la pierre du foyer, lorsque l'éblouissement et la vision des yeux de Marguerite passèrent devant moi. En même temps, mes deux bras se trouvèrent serrés comme dans un étau, cette fois encore, tous les objets disparurent à ma vue et les mots " frappes si tu l'oses " retentirent à mes oreilles.

Mes terribles passions à force de violence avaient enfin fini par influencer sur ma constitution. Un médecin que j'avais consulté dans une de mes excursions, m'avait prévenu que si je ne modérais pas la fougue de mes emportements, je ressentirais bientôt les

atteintes du *Haut Mal*. Toujours est-il que dans le cours de la nuit, lorsque je repris connaissance, Angeline, agenouillée dans un coin de ma chambre, avait les mains élevées vers le ciel, elle récitait en pleurant, une fervente prière, demandait à Dieu de conserver mes jours, promettant bien de faire tout ce que j'ordonnerais ; elle s'accusait d'être la cause de mon mal par le chagrin qu'elle me causait.

Cependant, je sentais aux deux bras une douleur très-vive. Je relevai mes manches et aperçus les empreintes de doigts telles qu'en aurait pu faire une main de fer. Or, pas un homme de la tribu, je le savais, n'aurait pu imprimer par sa force musculaire de semblables meurtrissures sur moi et ne l'aurait osé. Le souvenir de cette étreinte formidable me revint à l'esprit. Était-ce Octave ou un protecteur inconnu qui était venu sauver Angeline ? On le saura.

Ce fut alors et peut être pour la première fois depuis bien des années, qu'en cherchant à répondre aux questions que je m'adressais, l'idée d'un Dieu vengeur se présenta à ma pensée, et pour la première fois aussi des larmes de repentir glissèrent sur mes joues. Pendant ce temps, Angeline priait toujours. Oh ! comme dans ce moment, si je l'avais osé, je l'aurais interrompue pour lui demander pardon. Quand elle eut terminé sa fervente prière, elle s'approcha de moi, me prit la main d'un air timide ; son regard était chargé de tristesse et de larmes. J'allais parler pour la consoler lorsque des pas se firent entendre autour de ma cabane. En même temps, un beau jeune indien à la taille herculéenne, aux traits mâles et francs s'arrêta sur le seuil. Il portait le costume d'une autre tribu sauvage, nos plus fidèles amis. Je remarquai de plus avec étonnement qu'il avait le tatouage et les armes du guerrier indien qui parcourt les sentiers de la guerre. Il s'arrêta immobile et attendit, comme il est d'usage chez eux, que je lui adressasse la parole. "Que veut mon jeune frère, lui dis-je, en m'asseyant sur mon lit ? Depuis quand est-il dans le camp et pourquoi n'est-il pas venu fumer le calumet avec l'Ours Gris (c'est ainsi qu'on me désignait parmi des indiens dans le wigwam du grand chef). Je suis venu, répondit-il, mais le mauvais génie s'était emparé de l'esprit du Grand Chef et au moment où je suis entré, il allait écraser la tête d'une pauvre jeune fille. " L'Ours Gris, ajouta-t-il d'un air dédaigneux, n'a-t-il donc plus assez de force pour combattre des hommes, puisqu'il s'attaque aujourd'hui aux femmes. Le Grand Chef de Stadacona sera bien surpris, lorsque je lui dirai qu'Hélika qu'il m'a envoyé chercher pour réunir ses guerriers, je l'ai trouvé assassinant une enfant qui ne lui a jamais fait de mal ? Que diront aussi Ononthio et ses guerriers, si jamais ils entendent parler de

ce que j'ai vu hier soir ? J'ai attendu que le génie du mal fut parti de ton esprit, que tu pusses me comprendre pour te remettre un message pressé et important.

Ces paroles étaient dites d'une voix ferme et pleine de mépris.

Dès ce moment, les empreintes que je portais sur mes bras étaient expliquées.

Je fis signe au guerrier de s'asseoir et m'empressai de décacheter ce message. C'était effectivement un ordre du gouverneur de Québec qui m'invitait ainsi que tous les autres chefs des divers tribus alliées aux français, de se rendre immédiatement à un conseil de guerre. Il fallait, ajoutait le message, faire la plus grande diligence, car les anglais et les iroquois avaient déjà fait irruption sur notre territoire ; des renseignements positifs le mettaient à même d'affirmer que plusieurs des nôtres avaient été massacrés par ces derniers.

Il n'y avait pas à balancer un seul instant. En peu de temps j'assemblai la tribu et je réunis le grand conseil de guerre. Il fut unanimement décidé que nous irions porter secours à nos frères, et repousser, pour toujours, s'il était possible, ces puissants et barbares ennemis. Toutes les diverses peuplades, Malachites, Abenakis, et Montagnais se joignirent à nous et deux jours après l'arrivée du courrier, ayant remis les femmes et les enfants sous la protection du grand *Esprit des visages pâles*, nous prîmes les sentiers de la guerre.

Malgré l'activité fébrile que j'avais déployée, je n'avais pas oublié de pourvoir aux besoins futurs d'Angeline. Depuis la dernière nuit dont je vous ai parlé, une transformation complète s'était faite en moi. Était-ce l'effet de la peur, ou était-ce dû aux prières d'Angeline, peut-être aussi à une protection céleste ? Je ne puis m'en rendre compte encore aujourd'hui ; mais j'en avais fini avec mes idées de haine et de vengeance. Le bras de Dieu s'était appesanti sur moi. J'avais usurpé ses droits, violé ses commandements, c'était à moi désormais qu'il appartenait de souffrir. La pauvre et chère enfant entendit avant mon départ les premières paroles de tendresse que je lui adressais sincèrement. Elle reçut avec une gratitude infinie l'assurance que je lui donnai que je travaillerais toujours, au retour de notre expédition, à la rendre heureuse. Je la confiai aux mains de la vieille indienne qui nous avait déjà sauvé la vie et qui depuis deux jours était arrivée je ne savais d'où dans notre camp. Son fils Attenousse, car c'était bien lui qui était le porteur du message du Gouverneur, était reparti la veille de notre départ pour aller prendre le commandement d'une tribu Montagnaise dont il était le chef.

Je remis de plus à la vieille des papiers importants qu'elle transmettrait à un missionnaire que je lui avais désigné et qui devait bientôt revenir, laissant une procuration à ce dernier et l'autorisait à retirer les fonds nécessaires afin de pourvoir amplement à la subsistance d'Angeline et de celle qui en prendrait soin. Mes fonds étaient déposés, comme la chose se faisait alors, dans le Trésor Royal, et reçus en bonne forme m'en avaient été donnés. Toutes ces dispositions prises, j'étais tranquille sur le sort d'Angeline, c'était d'ailleurs un commencement de réparation que lui était dû, ainsi qu'à ses parents dont j'avais été le persécuteur et le bourreau.

Cet homme de bien auquel j'avais confié l'exécution de mes dernières volontés en partant, ce bon prêtre, dont la charité et les bonnes œuvres étaient sans bornes s'appelait monsieur Odillon. Il me représentait l'ancien curé de ma paroisse si bon et si vénérable. Dans mon imprévoyance, je n'avais pas songé que si lui-même venait à manquer ou bien était forcé de s'éloigner sans avoir pu remplir la mission de pourvoyeur que je lui avais confié, Angeline et la mère d'Attenousse se trouveraient toutes deux dans un complet dénûment comme la chose est arrivé. Cette vieille sauvagesse était la même qui s'était mise à ma piste le jour de la mort.

DR. CH. DEGUISE.

(A continuer.)

LES CANADIENS DE L'OUEST

JOSEPH LAROCQUE

1

Joseph LaRocque est né à l'Assomption, le 20 septembre 1786, d'une très respectable famille. Son père était le Sieur François Antoine LaRocque, un citoyen fort estimé, et sa mère avait pour nom Dame Angélique Leroux.

L'ainé de la famille était feu M. François LaRocque, père de notre concitoyen, M. Alfred LaRocque, et aïeul de M. LaRocque, chevalier de Pie IX, l'un des héros de la bataille de Mentana.

M. François Antoine LaRocque est le premier canadien qui, de concert avec M. Bernard, ait établi une maison canadienne d'importation à Montréal, et avant de se livrer à ce négoce, il partit en 1801, avec son jeune frère Joseph, à peine âgé de quatorze ans, pour aller faire la traite des pelleteries dans l'Ouest, au service de la Compagnie du Nord-Ouest.

Cette puissante compagnie commerciale était alors à l'apogée de sa prospérité et elle faisait une concurrence redoutable à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ses traitants choisis avec beaucoup de soin étaient tous bien trempés, d'une grande expérience dans le trafic des pelleteries et d'une audace admirable. En peu de temps, ils avaient devancé les employés de la Compagnie rivale et

ils avaient pénétré, à leurs risques et périls, dans les glaces du nord, là où jamais aucune âme civilisée ne s'était aventurée. Éparpillés dans toutes les directions et les régions les plus ignorées, ils achetaient des sauvages les plus éloignés d'immenses quantités de fourrures dont le prix de revient faisait la fortune de la Compagnie.

Cette association fut fondée en 1783 seulement par plusieurs des principaux marchands de Montréal, les McTavish, les McGillivray, les McKenzie, les de la Rocheblave, les Frobisher et autres. En 1787, ceux-ci augmentèrent leur nombre et leurs moyens d'action en s'amalgamant avec une compagnie rivale.

La compagnie se composait de vingt trois actionnaires ou associés et employait environ deux mille personnes comme commis, guides, interprètes et voyageurs. Ceux-ci stationnaient aux divers postes de traite établis sur les lacs et les rivières de l'intérieur, au milieu de tribus indiennes souvent hostiles, et à d'immenses distances les uns des autres.

Quelques uns des membres de la compagnie demeuraient à Québec ou à Montréal pour diriger les affaires générales. Sous le nom d'agents ils jouissaient d'une grande influence et considération. Les autres associés passaient l'hiver aux postes de l'intérieur afin de surveiller la traite avec les sauvages.

Les marchandises destinées à cet énorme trafic étaient emmagasinées dans les entrepôts de la Compagnie à Montréal. De là, elles étaient transportées en bateaux ou en canots sur la rivière de l'Outaouais et les grands lacs situés au nord, qui forment comme une grande chaîne de communication fluviale jusqu'aux Lacs Winnipeg et Athabasca et le Grand Lac de l'Esclave.

Lorsque la compagnie fut régulièrement organisée, les admissions devinrent fort difficiles. Les aspirants devaient franchir avec succès plusieurs étapes avant de pouvoir compter parmi les associés de la compagnie. Ils n'atteignaient ce poste lucratif qu'à force de mérite et de services. Ils servaient d'abord comme commis, alors qu'ils étaient fort jeunes durant sept ans, et ne recevaient pour tout ce service que cent louis, mais toutes leurs dépenses étaient payées par la Compagnie. Ils écoulèrent d'ordinaire ce rude temps d'épreuve dans l'intérieur, où l'isolement le plus complet les attendait, renonçant à tout le confort et aux charmes de la vie civilisée, n'ayant fréquemment pour tous compagnons que les enfants des bois, exposés à mille misères, à n'avoir souvent pour nourriture que de la *tripe de rocher*, à périr de faim et de froid, ou bien à être massacrés par la balle ou la flèche empoisonnée du perfide indien. Après ce long apprentissage, dont plus d'un ne voyait pas

le terme, l'employé recevait suivant ses aptitudes de 80 à cent louis annuellement et il était éligible à la charge d'associé, qu'il n'obtenait souvent qu'après bien des années d'attente. La plupart des commis appartenaient à de bonnes familles écossaises, un bon nombre cependant étaient de notre origine.

Les membres de la compagnie qui demeuraient à Montréal, vivaient princièrement. Les rares survivants de la génération d'alors ont conservé une vive souvenance du luxe qu'ils déployaient; aimant l'apparat et à exercer une large hospitalité, ils donnaient souvent de brillantes fêtes auxquelles participait toute la société d'élite de Montréal. Le mode de vie des associés de l'intérieur n'était pas aussi agréable. Pour s'en assurer, il suffisait de faire connaissance avec l'un d'eux, au teint cuivré, aux mains hâlées, aux cheveux longs et incultes, aux vêtements en désordre et à l'encolure rien moins que fashionable.

Les associés de Montréal ne se rendaient dans l'ouest qu'accompagnés d'un train de gros seigneur. Vêtus de riches fourrures, ils prenaient place dans de grands canots où il y avait tout le confort désirable et montés par des voyageurs canadiens, dont les chansons joyeuses accompagnaient la cadence de leurs avirons. Tous les ans, par exemple, deux ou trois associés se rendaient au Fort William, sur le Lac Supérieur, pour rencontrer leurs collègues de l'intérieur, discuter avec eux les affaires de la Compagnie durant l'année écoulée et s'entendre sur les opérations ultérieures. Ils amenaient avec eux les meilleurs cuisiniers et boulangers et n'oubliaient pas d'apporter les meilleurs mets et les vins les plus exquis pour en arroser les grands banquets, qui avaient lieu alors au Fort William. Ils tenaient à honneur d'avoir pour compagnons de voyage des lords anglais ou autres notabilités, désireux de voir tous les pays sauvages dont ils avaient entendu tant de fois parler.

Le Fort William, théâtre de cette importante réunion annuelle, était un village considérable. Une immense bâtisse en bois servait à la fois de salle de délibérations et à diner; elle était décorée d'armes et accoutrements sauvages ainsi que de trophées de fourrures. Elle regorgeait de traitants et de voyageurs, venant de Montréal pour se rendre dans l'intérieur ou retournant du Nord Ouest à Montréal.

Les séances se tenaient avec beaucoup d'éclat et on eut pu se croire à une assemblée des Communes d'Angleterre. On y parlait surtout affaires et chiffres, mais les orateurs se servaient quelquefois de leurs plus belles fleurs de rhétorique. Entre les réunions, il y avait de grands banquets et fêtes et les tables ployaient sous la richesse et la variété des comestibles. Le gibier le plus rare, le

poisson le plus exquis, le vin le plus capiteux excitaient à l'envi l'appétit des convives. Les toasts et les discours se succédaient sans interruption et ils n'avaient rien à envier à nos contemporains sous ce rapport, car la chronique nous assure qu'en ce temps, on aimait à faire chère lie et à festoyer d'une manière que nous imitons bien faiblement.

Telle était alors la Compagnie du Nord-Ouest à laquelle notre héros allait rattacher toutes ses espérances d'avenir.

II

LaRocque laissa Lachine pour se rendre dans l'ouest à bord de l'un des nombreux canots chargés de marchandises que la Compagnie du Nord-Ouest envoyait dans l'intérieur. Les canots se rendaient comme d'ordinaire jusqu'au Fort William et ils revenaient chargés des amas de fourrures précieuses que les traitants avaient apportées à ce grand dépôt commercial.

Ces embarcations étaient faites d'écorce de bouleau et elles pouvaient contenir chacune de trois tonnes et demie à quatre tonnes. Elles étaient montées par huit ou neuf Canadiens, qui ne connaissaient pas de supérieurs pour les conduire avec habileté. Une flottille de canots au nombre d'environ trente faisaient habituellement le trajet ensemble. L'escadron se divisait en trois brigades commandées ordinairement par un ou deux guides ou pilotes. Ceux-ci dirigeaient la marche, réparaient les avaries survenues aux canots, donnaient les ordres aux hommes et avaient la surveillance sur tout ce qui était à bord.

A Ste. Anne, les voyageurs ne manquaient jamais de faire une pieuse station à la chapelle légendaire de l'endroit, suivant une antique et religieuse coutume. Souvent ils y laissaient un ex-voto pour le succès de leurs lointaines pègrinations et leur heureux retour au pays. Et après s'être mis sous la protection de la patronne des voyageurs, ils partaient l'âme pleine d'espérance et le cœur rempli de foi et de courage.

Les voyageurs Canadiens étaient les plus joyeux compères du monde et rarement les soucis assombrissaient leur front. Comme quelques bonnes rasades d'eau de-vie avaient pour effet de les mettre en verve et de leur faire perdre de vue leurs rudes fatigues, ils ne manquaient pas le long du trajet de lever un tribut sur les personnes qui n'avaient jamais passé à certains endroits. S'il leur arrivait de ne pas vouloir se prêter à ce manège, alors ils les plongeaient sans merci dans la plaine humide, ce qu'ils appelaient

les *baptiser*. Comme cette alternative n'avait rien de très agréable, on n'avait rien de mieux à faire pour l'éviter que de leur donner le liquide demandé, qui en peu de temps leur faisait oublier les larmes bien vives qu'ils avaient versées lors du départ.

Tout le long de la marche, sur les rives de l'Outaouais, on remarquait de modestes croix plantées sur la tombe de quelque voyageur, qui avait perdu la vie sur ces bords isolés, loin de sa famille, loin de ses amis et de tout ce qu'il affectionnait. La vue de ces tombes ne pouvait manquer d'émouvoir vivement ces braves voyageurs, qui s'aventuraient insoucieusement dans la même carrière qui avait été si fatale à leurs prédécesseurs. Aussi, ils se découvraient toujours la tête devant cette croix, emblème de leur foi, et récitaient quelques prières pour l'âme des malheureux trépassés. Ils se signaient également chaque fois qu'ils laissaient une rivière pour en monter une autre et l'un d'eux disait à haute voix dans chaque canot ou brigade une courte prière que tous répétaient. Ces marques de foi ont ému plus d'un voyageur anglais étranger à leur croyance.

En passant un rétrécissement de la rivière Française après avoir laissé le Lac Nipissing, les voyageurs ne manquaient pas de raconter que, quelques années avant 1800, nombre de sauvages les plus féroces et les plus pervers avaient l'habitude de se rendre chaque printemps à cet endroit, où ils avaient érigé une espèce de fort ou mur en pierre qui resta longtemps debout. Ces mécréants s'embusquaient derrière cette muraille et, au passage des voyageurs, ils leur envoyait des décharges meurtrières qui en massacrèrent plus d'un dans leurs canots. Vu l'étroitesse de la rivière, une faible distance les séparait de l'embarcation et ils sortaient alors de leur retraite en nombre imposant, se précipitaient sur les survivants qu'ils massacraient impitoyablement, puis ils s'emparaient de tout le riche butin à bord des canots qu'ils transféraient dans des lieux éloignés.

Les auteurs de ces atrocités étaient les plus méchants d'entre les sauvages. Aussi, finalement, les bons indiens qui étaient bien disposés à l'égard des canadiens, les regardèrent comme des êtres malfaisants et ils se mirent à les traquer comme des bêtes fauves jusqu'à ce que le plus grand nombre eurent laissé leurs os sur le théâtre de leurs rapines. Ceux qui leur survécurent se retirèrent dans des places écartées et jamais depuis on n'a revu leur hideuse figure. Les indiens qui avaient réussi à faire disparaître ces brigands furent généreusement récompensés par la Compagnie du Nord-Ouest.

III

Du Fort William, LaRocque partit pour se rendre dans l'intérieur et commencer cette longue vie d'aventures au milieu des sauvages pour laquelle il était réellement épris et dont il conserva toujours d'agréables souvenirs.

Doué d'un grand talent naturel, il apprit en peu de temps plusieurs dialectes indiens dont la connaissance lui était nécessaire pour faire la traite avec ces nombreuses familles de sauvages qui ont pour noms les Têtes Plates, les Pieds Noirs, les Nez Percés, les Serpents, les Wallah Wallah, les Chinook, les Crees, les Spokane, les Muscagoes, les Coatonais, les Castors, les Talkotins et bien d'autres. Il dut sillonner d'immenses étendues de pays presque toujours en canot, suivant les mille rivières qui baignent cette vaste région de l'Orégon, de la Colombie Britannique et du Nord-Ouest que la civilisation commence à transformer, bien que de vastes espaces soient encore à l'état sauvage.

LaRocque passa entre autres, un hiver au milieu des Kamloops, qui demeuraient à environ 150 milles au nord-ouest du fort Okinagane. Les Kamloops étaient la bande d'indiens la plus hostile avec lesquels traitaient les employés de la Compagnie du Nord-Ouest.

Après avoir servi comme commis durant plusieurs années, LaRocque obtint par son intelligence des affaires et son courage inaltérable au milieu des plus grands dangers, d'être admis au nombre des associés de la Compagnie. Cette promotion le remplit d'une nouvelle ardeur pour étendre et activer les opérations de la société.

Son frère aîné, François Antoine LaRocque ne séjourna que quelques années au Nord-Ouest et il revint au pays en 1807. Le voyageur Daniel Williams Harmon, un associé de la compagnie du Nord Ouest, le mentionne à diverses reprises dans son journal de voyage. A la date du 24 octobre 1804, il écrit : "Get après-midi M. François LaRocque est arrivé de la Montagne à la Basse, située à environ cinq jours de marche de ce fort (Alexandria), en bas de la rivière. Il m'a apporté plusieurs lettres des messieurs de cette région, dont l'une vient de M. Charles Chabillez, qui m'informe que cette place sera approvisionnée, cette saison, de marchandises par voie de la Rivière Rouge ; il a la direction de ce département. Comme je vais passer l'hiver ici, il désire que

j'accompagne M. LaRocque à la Montagne à la Basse où je recevrai les marchandises nécessaires pour les indiens à ce poste."¹

Le 26 octobre, il écrit : " Conformément aux instructions de M. Chaboillez, je partis le 6 courant en compagnie de M. LaRocque et d'un indien, qui me servit de guide pour nous rendre à Montagne à la Basse. Nous marchâmes dans une direction sud sur une plaine unie et le 9 nous avons atteint Rivière Qu'appelle, où les compagnies du Nord Ouest et du Pacifique américain ont chacune un fort. Nous y avons passé la nuit avec M. Poitras, qui a la direction de ce poste. Le matin suivant, nous avons continué notre marche toujours sur une plaine magnifique jusqu'au 11, jour où nous sommes arrivés à destination."²

L'année suivante, le 10 avril, M. Harmon écrit : " Tandis que j'étais à Montagne à la Basse, M. Chaboillez me conseilla d'entreprendre un long et difficile voyage de découverte. Je vais laisser cette place vers le milieu de juin, accompagné de six ou sept canadiens et de deux ou trois indiens. Le village Mandan, situé sur la rivière Missouri, sera le premier endroit où nous arrêterons. De là, nous dirigerons notre course vers les Montagnes Rocheuses, accompagnés de nombreux indiens Mandans, qui se rendent dans cette direction tous les printemps pour aller traiter avec une autre tribu d'indiens, qui demeurent de l'autre côté des Montagnes Rocheuses. On s'attend à revenir de notre excursion au mois de novembre prochain."

Plus loin le même narrateur ajoute : " Je n'ai jamais entrepris ce voyage ; car, aussitôt après avoir formé ce projet, ma santé a été tellement affectée que j'ai dû me rendre au quartier général dans le but d'obtenir des soins médicaux. M. LaRocque a déjà tenté de faire ce voyage, mais il n'a pas pénétré au-delà du village Mandan."³

IV

Les succès obtenus par les compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, dans le commerce des pelleteries incitèrent en 1810, le millionnaire Astor, de New-York, à leur faire de la concurrence en fondant une puissante compagnie. Celui-ci avait

1 *A Journal of voyage and travels in the interior of North America.* Page 130.

2 *Ibid.* Page 130.

3 *Ibid.* Page 137.

conçu un projet d'une portée considérable et il voulait approvisionner de fourrures tous les marchés de la Chine et des Indes en fondant un dépôt central à l'embouchure de la rivière Columbia, en créant plusieurs dépôts intermédiaires et en obtenant l'une des îles Sandwich comme station.

Astor envoya deux expéditions dont l'une par terre et l'autre par mer pour aller fonder son établissement à l'embouchure de la Colombie. Plusieurs Canadiens formaient partie de la dernière, entre autres M. Gabriel Franchère et M. Ovide de Montigny, oncle de M. B. A. T. de Montigny. L'autre était dirigée par M. Hunt, un homme d'une énergie indomptable et comprenait également plusieurs de nos aventureux compatriotes. Celle-ci arriva la première et fonda sur les rives de la Colombie un fort qui fut appelé *Astoria* en l'honneur du chef de l'entreprise.

Après beaucoup d'avaries, le *Tonquin* qui avait à son bord l'expédition maritime, arriva à l'embouchure de la Rivière Colombie. Le 5 juin 1811, il laissait ce poste pour aller faire une excursion au nord le long des côtes du Pacifique. Malheureusement, il périt dans ce voyage et ce désastre fut vivement ressenti par la jeune colonie.

Divers partis laissèrent Astoria au commencement de l'année 1812 pour aller faire la traite des pelleteries dans l'intérieur. L'un d'eux sous la direction d'un M. Stuart se rendit à She Whaps, où LaRocque était également établi et représentait la compagnie du Nord-Ouest.

M. Stuart n'eut qu'à se louer des procédés de son rival et M. Alexander Ross, que le goût des aventures avait aussi amené sur cette terre lointaine, le reconnaît pleinement dans son journal de voyage. " Le 20 décembre 1812, dit-il, six jours après mon arrivée de Spokane, je partis avec un compagnon pour aller faire visite à M. Stuart, à She Whaps, et j'arrivai à Cumcloups le dernier jour de l'an; bientôt après M. Stuart atteignit la place où il devait passer l'hiver. La compagnie du Nord-Ouest, jalouse de cette concurrence, le suivit de près et fonda un poste près du sien. Ainsi, il y eut de l'opposition comme à l'endroit où stationnait M. Clarke, mais sans les intrigues et les artifices ordinaires. M. LaRocque, le commis du Nord-Ouest qui en avait la charge, et M. Stuart agirent honnêtement, ouvertement et vécurent dans les meilleurs termes. Le champ d'exploitation était assez vaste pour les deux partis et, ce qui est mieux, ils le pensèrent ainsi; en conséquence, ils suivirent une ligne de conduite commerciale franche et digne.¹"

1. *Adventures of the first settlers on the Oregon or Columbia River.* Page 206.

Mais un événement bien plus important que la perte du *Tonquin* allait faire échouer l'entreprise fondée, à si grands frais, par l'opulent Astor. Cette même année, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre et les communications entre Astor et ses agents devinrent presque impossibles. Vu le blocus des ports américains, aucun vaisseau ne pouvait laisser New-York pour se rendre à la rivière Colombie et, à cette nouvelle, un découragement profond s'empara de tous les esprits à Astoria.

Ce furent Messieurs John George McTavish et Joseph LaRocque, arrivés à Astoria au commencement de juin 1813, qui apprirent au commandant de cette place la déclaration de guerre et l'impossibilité pour aucun vaisseau américain de se rendre sur les côtes du Pacifique.

Dans cette situation critique, le commandant d'Astoria crut qu'il serait impossible de se maintenir dans l'établissement sans recevoir de nouveaux approvisionnements et il entra en pourparlers avec MM. John George McTavish et Joseph LaRocque pour leur vendre les propriétés de la Compagnie du Pacifique. Après de longues négociations qui se terminèrent le 12 novembre 1813, les représentants d'Astor se dessaisirent en faveur de la compagnie du Nord-Ouest de toutes leurs marchandises et fourrures, à raison de \$80,000.

Celle-ci s'engageait à faire parvenir en toute sécurité les membres de la Compagnie du Pacifique qui désiraient retourner aux Etats-Unis et ailleurs et elle offrait aux autres employés qui voulaient demeurer dans le pays de rester à son service, aux mêmes conditions. Ross Cox, auteur d'un curieux et intéressant récit de voyages, fut l'un de ceux qui accédèrent à ces offres libérales. Les Américains préférèrent retourner dans leur pays ainsi que notre intrépide compatriote Gabriel Franchère et quelques autres Canadiens. Celui-ci connaissait à fond la langue Chinook et M. McTavish lui offrit un traitement très lucratif pour le décider de s'associer à la Compagnie du Nord-Ouest. Franchère les refusa, mais ne se rendit au Canada qu'au printemps suivant.

V

Il devint nécessaire après ces arrangements d'aller informer les employés de l'intérieur des changements survenus dans la condition des deux compagnies rivales. LaRocque et Ross Cox partirent dans ce but, bien armés, avec deux canots et seize hommes pour se rendre aux divers postes de traite. Ils avaient instruction

de laisser des lettres à Okinagane et à Spokane, pour expliquer ces changements, puis de continuer leur marche à travers les Montagnes Rocheuses afin de se rendre au Fort William, où des dépêches importantes les attendaient probablement.

Leur départ d'Astoria eut lieu le 5 juillet et ils montèrent la Colombie, un magnifique fleuve échancre de baies pittoresques et grossi par de nombreux affluents. La navigation de la Colombie est ininterrompue par des rapides sur un parcours de 170 milles. Sa largeur est rarement moindre qu'un mille et elle atteint cinq milles à quelques endroits. Ses rives sont couvertes en général d'un bois très épais formé des essences les plus variées. Ces arbres sont d'une hauteur extraordinaire et leurs cimes élancées forment de vastes pavillons d'un effet grandiose.

Comme l'écrivit le P. Smet, aussi dévoué missionnaire que brillant écrivain, dans les forêts antiques et vénérables qui bordent la Colombie la pluche et le cèdre s'élancent majestueux ; le gracieux peuplier balance dans les airs son panache d'émeraude, qui souvent ondoie sous les coups de la tempête mugissante, tandis que au-dessus des rocs dentelés, le pin immobile projette ses sombres et religieux ombrages. Le bouleau, sortant d'une terre tapissée de mousse, étincelle, semblable à une colonne d'argent, et porte comme un diadème d'or ses feuilles d'automne, au milieu des terebinthes azurés et des généviers à baies pourprées, qui répandent leurs parfums dans ces forêts humides et ces fraîches vallées.¹

Jusqu'aux rapides tout le lit de la Colombie est parsemé d'îles rocheuses et balsatiques, ombragées par des arbres géants, qui déploient toute leur majesté, la richesse de leur verdure et comme a dit Racine :

Cachent dans les cieux
Leur front audacieux.

Comme il n'y avait aucune marchandise dans les canots des voyageurs, sauf des vivres, ils passèrent sans être molestés au milieu des Indiens hostiles aux grands rapides et chutes. Ils étaient nombreux à cet endroit, mais les voyageurs étant armés jusqu'aux dents et les canots vides de fourrures, ils ne songèrent pas à risquer leurs vies alors qu'ils ne pouvaient espérer de piller.

Le deux septembre, on atteignit l'endroit où l'un des embranchements de la Colombie s'échappe des Montagnes Rocheuses, après un long et pénible voyage de deux mois.

¹ *Missions de l'Orégon et voyages aux Montagnes Rocheuses*. Lettre en date du 15 septembre 1848. Page 93.

Après avoir laissé leurs canots sur le rivage, ils se préparaient à se mettre en marche à pied, lorsqu'ils furent agréablement surpris par l'arrivée de MM. John Stuart, Alexander Stuart et Joseph McGillivray, membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Ces derniers étaient en route pour Astoria, armés de pleins pouvoirs pour conclure l'achat des propriétés de la Compagnie Américaine. Ils apportaient divers journaux qui furent dévorés par LaRocque et Ross Cox, car ils étaient depuis deux ans sans nouvelles du monde civilisé.

M. McGillivray avait servi dans la dernière guerre comme lieutenant dans les Chasseurs Canadiens, qui avaient été commandés par son père, l'hon. William McGillivray. Ce corps se composait principalement de membres, employés et *voyageurs* de la Compagnie du Nord-Ouest. Il avait pris part à divers combats, entre autres à la prise de Missilimakinac, et il s'y était fort distingué. Durant tout le voyage il fut l'intarissable conteur de l'expédition et ses compagnons prêtèrent une oreille attentive à ses récits militaires et à ses piquantes anecdotes.

Il racontait, entre autres choses, que les *voyageurs* qui jouaient au soldat, ne pouvaient s'habituer à la rigidité de la vie militaire et ne craignaient pas de rompre incessamment la consigne. Aux heures de parade ils avaient la pipe à la bouche et à leurs baïonnettes étaient attachées leurs rations de porc et de pain. En rencontrant un officier, fut-il général, colonel ou autre dignitaire de l'armée, ils ne manquaient jamais de se découvrir respectueusement en le saluant invariablement suivant le cas: *Bonjour, Monsieur le Général* ou le *Colonel*, et si l'officier était marié, ils poussaient la politesse jusqu'à s'enquérir de la santé de *madame et les enfants*. Ils parlaient continuellement aux heures d'exercice, se qualifiaient de "mangeurs de cochon," se querellaient à propos de leurs rations et souhaitaient de retourner au Nord-Ouest et reprendre les allures d'indépendance qui leur allaient si bien. Lorsqu'un officier les rappelait à l'ordre, l'un d'eux ne manquait pas de lui dire: "Ah! cher capitaine, laissez-nous partir aussi vite que possible; quelques uns de nous n'ont pas encore déjeuné et il y a plus d'une heure que je n'ai pas fumé." Si l'officier venait du Nord-Ouest, il leur disait généralement de prendre patience et leur donnait de suite congé.

Aux heures des plus grands dangers ils faisaient également fi de leur plus vieil ennemi, la discipline. En vain, étaient-ils menacés de punitions par le capitaine ou sévèrement gourmandés par le colonel, leur tempérament restait le même. Ni les menaces, ni les

punitious ne pouvaient faire plier ces natures indisciplinées à l'extrême et mettre terme à leur volubilité incomparable.

Malgré toutes ces habitudes contraires à la règle militaire, les voyageurs rendaient de grands services, vu surtout leur connaissance du pays. Ils avaient une grande confiance dans leurs officiers et particulièrement en M. McGillivray, qui leur épargna plus d'une fois un séjour au violon. Au feu, ces braves gens se battaient comme des lions et leurs longues carabines firent rougir bien souvent le sol du sang ennemi.

VI

LaRocque et Ross Cox rebroussèrent donc chemin et revinrent à Astoria, le 11 octobre, avec MM. Stuart et McGillivray, après avoir accompli depuis le 5 juillet un trajet de plus de 2,300 milles. Ils restèrent à cette place jusqu'à la fin du mois. Mais le navire *Isaac Todd* que l'on attendait n'arrivant pas, les membres de la Compagnie décidèrent d'envoyer dans l'intérieur un parti d'hommes nombreux et un approvisionnement considérable de marchandises pour le commerce d'hiver.

L'expédition laissa Astoria, le 29 octobre, elle se composait de MM. John Stuart, Donald MacKenzie, Joseph McGillivray, LaRocque, McDonald (1), Read, Ross Cox et de 55 hommes. Quelques sau-

(1) Il y avait trois McDonald alors dans la Compagnie du Nord-Ouest et les voyageurs canadiens qui excellaient à donner des soubriquets les distinguaient au moyen des qualificatifs suivants : l'un était M. McDonald, le *grand*, l'autre M. McDonald, le *prêtre*, le troisième, M. McDonald, le *bras croché*. Il y avait aussi M. MacKenzie, le *rouge*; M. MacKenzie, le *blanc*; M. MacKenzie, le *borgne*; M. MacKenzie, le *picoté*.

M. Shaw, l'un des agents de la Compagnie, était appelé par les voyageurs, *Monsieur le Chat*. Celui-ci alla demeurer par la suite à Montréal où il épousa une demoiselle canadienne, qui lui donna plusieurs enfants. Quelques années après cet événement, l'un de ses anciens employés, Louis Laliberté, alla passer l'hiver à Montréal et désirait vivement aller saluer son ancien *bourgeois*. Passant un jour sur le Champ-de-Mars, il y rencontra M. Shaw qui se promenait avec deux officiers. Il alla lui serrer la main avec empressement en lui disant :

— *Monsieur le Chat, comment vous portez-vous ?*

— Très-bien Louizon.

— Et comment se porte Madame la Chatte ?

— Bien, bien, Louizon, elle est très-bien.

— Et tous les petits Chatons ?

— Très-bien, répondit vivement M. Shaw, qui tourna prestement le talon sans goûter cet excès de plaisanterie, laissant Laliberté tout ébahi de la brusquerie de son départ.

Laliberté avait atteint un âge très avancé. Sa femme, une indienne, l'avait rendu père de plusieurs jolies filles qui épousèrent trois des associés de la Compagnie. Il était fier de ces alliances et, indigné de la manière cavalière avec laquelle M. Shaw l'avait, suivant lui, traité, il recourut à un moyen fort bizarre de manifester son ressentiment. Il se fit faire un habit en beau drap vert avec

vages firent leur apparition aux premiers rapides, mais leur contenance paisible fit croire qu'il ne serait pas nécessaire de prendre les mesures de vigilance ordinaire à ce passage difficile de la rivière. Personne ne fut attaqué au premier rapide, mais on avait à peine transporté un tiers de marchandises sur le second, qu'un cri d'effroi se fit entendre. L'un des hommes arriva aussitôt tout effaré disant qu'il avait été volé ainsi que son compagnon de deux balles de marchandises. Les sauvages s'étaient précipités sur eux et les avaient terrassés, puis s'étaient enfuis dans le bois et d'autres voyageurs avaient été probablement attaqués. Ordre fut immédiatement donné à LaRocque et McGillivray, qui étaient au bas du portage, de s'avancer avec quelques hommes et d'autres furent aussi aussi appelés au secours.

Au milieu du portage à l'endroit où le village indien est situé, on trouva le chemin gardé par cinquante ou soixante sauvages, revêtus de leurs chemises de guerre, armés au complet et déterminés à disputer le passage. A l'approche des voyageurs, les flèches commencèrent à pleuvoir. Et pour empêcher qu'on ne fit feu avec sûreté sur eux, les sauvages commencèrent à exécuter des gambades et toutes sortes de mouvements. Dans leur précipitation les voyageurs n'eurent pas le temps de revêtir leur armure de cuir et l'hostilité des sauvages fit dire à quelques uns qu'ils n'avanceraient pas d'une semelle.

M. Stuart leur adressa la parole alors pour les exhorter à combattre. Il insista sur la fausse et dangereuse position dans laquelle ils étaient placés. Si l'ennemi remarquait en eux le moindre symptôme de crainte, il redoublerait d'audace et deviendrait l'assaillant. Leurs communications se trouveraient interceptées ainsi entre deux portages et ils ne pourraient plus ni reculer ni avancer. On ne négligerait aucun moyen d'empêcher aucune effusion de sang, mais on ne pouvait mieux parvenir à ce but qu'en faisant preuve de courage et de détermination. Cette exhortation rempli d'ardeur les hommes, qui consentirent à faire le coup de feu.

boutons d'argent, une veste en velours écarlate, des chaussures à talons d'argent, un chapeau à l'avenant; ainsi accoutré et portant un magnifique calumet, il se rendit au Champ-de-Mars, pendant que les soldats y paradaient, et remarquant que M. Shaw se promenait en compagnie de quelques dames et messieurs, il lui cria : *“ Ha, ha, Monsieur le Chat, voyez ma veste, voyez mes boutons ! En avez-vous de même ? Ha, ha, Monsieur le Chat, regardez mes bottes—je suis ferré d'argent. Je suis le beau-père de M. McDinnill ;—Monsieur MacKenzie est mon gendre ; et je me sacre de tous les Chats et de toutes les Chuttes. ”*

Louison s'était un peu grisé pour payer d'audace et quelques amis réussirent avec peine à l'amener chez lui. Il se décida à laisser le Champ-de-Mars en défiant aucun Shaw ou officier présent de montrer des talons d'argent à ses chaussures !

M. Stuart informa alors les sauvages qu'ils ne désirait pas répandre le sang, mais qu'il dévasterait leur village s'ils ne restituaient les marchandises qu'ils avaient volées. Ceux-ci ne comprirent pas ses paroles ou affectèrent de ne pas les entendre, car ils continuèrent leurs gambades en observant le plus profond silence. Ce stratagème commença à intriguer M. Stuart, mais désireux d'éviter le combat et de recouvrer en même temps les objets volés, il jugea prudent d'attendre l'arrivée de LaRocque et McGillivray avec leurs hommes. Ceux-ci survinrent peu de temps après et ils allèrent se placer sur les derrières des indiens, qui se trouvèrent ainsi entre deux feux. Mais ces derniers eurent l'esprit de comprendre qu'ils ne pouvaient les attaquer qu'à leurs risques et périls. Et la moitié environ changèrent de front et se trouvèrent à faire face ainsi à tous leurs ennemis. Ils exécutèrent ce mouvement si prestement qu'on eût cru qu'ils obéissaient à un système régulier d'attaque et de défense.

Aucun de leurs vieillards, femmes et enfants ne se montra durant cette manœuvre. Comme M. Stuart les croyait réfugiés au village, il ordonna à LaRocque de s'avancer à droite dans le bois avec quelques uns de ses hommes et en même temps il dépêcha à gauche Ross Cox avec ordre de s'emparer de tous les vieillards, femmes et enfants sur lesquels on pourrait mettre la main et de les retenir comme otages.

Stuart et McGillivray avec les autres voyageurs gardèrent le chemin en avant et en arrière du village et l'ennemi ignora pendant quelque temps la ruse de guerre dont-il allait être victime. Au milieu de la forêt, Ross Cox s'empara de trois vieillards, de plusieurs femmes et enfants, assis autour d'un brasier. Plusieurs étaient occupés à aiguiser du fer pour servir à des flèches, lequel après avoir été chauffé à blanc était ensuite trempé dans un vase rempli d'un liquide épais et noir. Ils firent également main basse sur les instruments militaires qu'ils fabriquaient. Les captifs étaient frappés de terreur et ils pensaient être mis à mort, mais ils se calmèrent lorsqu'on leur assura qu'ils seraient mis en liberté si on rendait les objets dérobés. La prise de LaRocque fut également satisfaisante. Un vieillard, quatre femmes et cinq enfants furent capturés par lui et ses hommes.

Un pareil nombre de prisonniers remplit les sauvages d'épouvante. Ils craignaient, suivant leur coutume barbare, qu'on ne les mit à mort ou qu'on ne les amenât en esclavage. Aussi, tremblants de crainte, ils déposèrent aussitôt leurs armes et offrirent de se mettre à la recherche des balles de coton si on voulait élargir les prisonniers. M. Stuart répliqua que personne ne serait châtié,

mais que les prisonniers seraient détenus tant que le coton ne serait pas rendu et que l'expédition n'eût passé le portage saine et sauve. Une garde entoura les captifs et M. McDonald ordonna à ses hommes de continuer le transport des marchandises; en même temps des sentinelles furent placés de distance en distance pour les protéger.

Les prisonniers ne furent élargis que lorsque les objets volés furent restitués. Puis, une sévère admonition fut faite aux sauvages par M. Stuart, qui les menaça de représailles sévères s'ils se rendaient coupables de nouvelles agressions. Il ajouta que, comme preuve de son mécontentement, il ne leur donnerait pas les présents ordinaires de tabac.

VII

Comme l'ombre de la nuit commençait à étendre ses voiles épais sur la plage, l'expédition ne put franchir ensuite plus de trois milles en canots. Elle campa sur le rivage à un tournant de la rivière, près d'un bois épais. Un feu ardent pétillait à chaque extrémité de l'espace qu'occupait l'expédition divisée en deux bandes. La lune mirait depuis longtemps son croissant enflammé dans le cristal de l'eau et tout annonçait une nuit calme et sereine, car le vent même se taisait dans le feuillage. Mais un peu après minuit une sentinelle sema l'épouvante en jetant de grands cris. Cet homme et deux de ses camarades s'étaient approchés de la flamme près du bivouac pour allumer leur pipe, lorsque des flèches lancées de la futaie voisine vinrent vibrer sur leurs têtes et même blessèrent le gardien au bras gauche.

La Rocque et McDonald, qui commandaient le quart, firent feu immédiatement sur le bois. On leva de suite les tentes et les hommes reçurent ordre de s'éloigner des feux et de se réfugier derrière les canots. Quelques instants après une pluie de flèches tombèrent de nouveau accompagnés de grands cris dont l'écho se perdit au loin dans les clapotis de la vague. Quelques unes sifflèrent au-dessus des voyageurs et d'autres s'émoussèrent sur les canots qui servaient à ceux-ci de barricades. On riposta par deux décharges de mousqueterie qui se succédèrent rapides comme l'éclair. La première alla grêler sur les rameaux touffus de la forêt, mais la seconde les délogea de leur embuscade et les cris plaintifs des fugitifs, semblables aux gémissements d'hommes gravement blessés, firent croire que les balles les avaient atteints.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que l'un des chasseurs Iroquois suça la blessure que l'une des sentinelles avait reçue au bras gauche. L'enfant des bois, qui savait s'improviser chirurgien à l'occasion, sauva probablement la vie du pauvre blessé, car il est à peu près certain que la flèche était empoisonnée.

La brise, le matin, était aigre et froide. Les fatigues et les insomnies de la veille firent que les voyageurs ne parurent pas très disposés à jouer au soldat. M. Stuart leur fit distribuer une double ration d'eau-de-vie pour leur relever le moral, puis dès que le soleil commença à dorer les cimes des arbres, les canots furent lancés sans délai et on partit prestement.

Les canotiers s'embarquèrent d'abord, puis les autres hommes. Le dernier qui laissa le rivage fut un chasseur célèbre, un métis canadien nommé Pierre Michel. Comme il allait prendre place dans une embarcation, l'un de ses compagnons aperçut un indien de stature colossale, sortir de l'orée du bois, bander son arc et ajuster une flèche. Il avait à peine eut le temps d'avertir Michel du danger que la flèche rapide venait s'abattre sur son couvre-chef auquel elle resta fixée. En un clin d'œil Michel, rompu à ces sortes de surprises, empoigna son fusil et la balle plus rapide que le sauvage en fuite l'atteignit au genou. L'intrépide métis embarqua de suite dans son canot, puis après quelques décharges sur le bois qui recelait probablement d'autres ennemis, on traversa de l'autre côté, au bruit d'une joyeuse chanson canadienne.

VIII

Le fameux chasseur Pierre Michel, dont il est question, était fils d'un respectable Canadien marié à une indigène. Interprète de la Compagnie du Nord Ouest il était en même temps l'un de ses plus utiles employés.

Michel accompagna les sauvages Têtes Plates dans deux de leurs expéditions de guerre et la sûreté de son tir comme son courage indomptable lui gagnèrent l'affection de la tribu, qui le regardait comme le premier d'entre les braves. Dans ses rapports avec cette peuplade, Michel fit connaissance d'une jeune indienne fort jolie, embellie par environ seize printemps, et nièce d'un chef héréditaire, pour laquelle il brûla d'une douce et ardente flamme. Il lui fit des propositions formelles de mariage et un conseil fut convoqué, présidé par l'oncle de sa Dulcinée, pour prendre ses offres en considération. Un jeune guerrier était non moins ardemment épris des charmes de la jeune indienne et sa

mère lui avait promis qu'elle serait sa femme et partagerait son wigwam. Avec ses parents, il réclama fortement contre les prétensions de Michel et fit valoir passionnément la priorité de ses droits auxquels la sanction de la mère de la jeune fille donnait une nouvelle force.

Le chef de guerre, un homme plein de sagesse, demanda à l' amoureux Tête Plate si jamais la jeune indienne avait promis de l'épouser. Il répondit négativement. L'orateur, dont la parole faisait poids, parla alors fort chaleureusement en faveur de la réclamation de Michel. Il signala dans un langage imagé et plein de virilité les services militaires rendus par le vaillant Michel à la tribu et démontra fortement qu'il était de bonne politique de l'associer plus étroitement à leur cause en consentant au mariage proposé, qui le rendrait pour toujours l'un de leurs frères. L'influence de sa parole habile et insinuante prévalut et le malheureux rival de Michel alla immédiatement avec une noble franchise lui donner une chaude poignée de mains et le féliciter sur son heureuse fortune. Il dit à la jeune indienne que les manitoux lui étant défavorables, il espérait, puisqu'elle ne pouvait être sa femme, qu'elle le regarderait toujours comme un frère. Elle le promit avec effusion et ainsi échoua l'opposition que l'on fit aux amours de Michel. Il est rare que les amants malheureux dans notre société renoncent aussi généreusement à l'objet de leur flamme.

Suivant la coutume indienne, Michel présenta à son oncle un fusil, du calicot et des ornements pour les parents de sa femme, ainsi qu'un pistolet et une dague pour son malheureux rival. Il se rendit dans la soirée à la loge du chef, où beaucoup de ses amis s'étaient réunis pour fumer. Là, sa fiancée reçut une allocution du vieillard, de sa mère et de quelques anciens de la tribu sur ses devoirs dans son nouvel état de vie. Ils l'exhortèrent fortement à être chaste, obéissante, industrielle et silencieuse. Lorsqu'elle s'absenterait avec son époux parmi les autres tribus, elle devait toujours être à sa maison et n'avoir aucun rapport avec les indiens étrangers. Elle se retira alors avec une vieille indienne dans une hutte voisine, où elle reçut une ablution et fit sa toilette, qui consistait en une chemise en guigham, un gilet formé de calicot et de drap vert ainsi qu'une robe en drap bleu.

Elle fut ensuite reconduite à la loge de son oncle, où de nouveaux conseils lui furent donnés sur la conduite à suivre dans le mariage. Une procession se forma alors parmi laquelle on remarquait les deux chefs et plusieurs guerriers portaient des flambeaux de cèdres étincelants de lumières pour conduire la fiancée et son époux au fort. Ils marchaient en cadence au bruit de

chants de guerre qui célébraient la bravoure de Michel et vantaient ses victoires sur leurs ennemis héréditaires, les Pieds Noirs. La fiancée fut entourée par un groupe de femmes, les unes encore au printemps de la vie et les autres aux longues mèches de cheveux flottantes argentées par de nombreux hivers. Quelques unes se réjouissaient, d'autre se lamentaient. Les hommes s'avançaient en premier lieu d'une manière solennelle et lente en chantant sans interruption leurs épithalames guerriers. Les femmes suivaient à une faible distance et lorsque tous furent arrivés en face du fort, ils formèrent un cercle et commencèrent à danser et chanter pendant plus de vingt minutes. Puis, chacun alla fumer le calumet de la paix et lorsque les derniers nuages de fumée allèrent se confondre dans les ombres du soir, Michel serra la main à son rival, embrassa les chefs et conduisit la jeune indienne, belle comme une fleur des prairies, à la chambre nuptiale.

Michel vécut heureusement avec son intéressante compagne. Fait significatif, ce brave chasseur fut le seul des hommes de l'expédition qui put unir ses destinées à une Tête Plate. D'autres essayèrent de faire la cour aux filles de cette tribu, mais ils reçurent autant de sanglants refus qu'autre fois les nombreux amants de la fidèle Pénélope.

IX

Ce souvenir donné à la mémoire du valeureux Michel, continuons notre récit.

Depuis l'endroit où ce dernier avait failli recevoir une flèche, peut-être mortelle, jusqu'aux chutes de la Colombie, on ne rencontra pas d'indiens, sauf un certain nombre d'Eneeshurs. L'épuisement des vivres étant complet, on fut obligé d'acheter de ces sauvages une vingtaine de chiens. C'était la première fois, dit Ross Cox, que je mangeais de la chair de cet animal et la nécessité seule a pu me forcer de me contenter de cette viande. Le président de notre table l'appelait du mouton, dont il a un peu le goût. Nous le fesions généralement rôtir, mais les Canadiens l'aimaient mieux bouilli et le préféraient généralement à la chair de cheval.¹

De cet endroit on atteint Wallah Wallah, un affluent de la Colombie, dont l'onde extrêmement limpide court sur un lit graveleux et sablonneux. On ne put s'y procurer de chevaux et

¹ *Adventures on the Columbia River*. Vol. I. Page 222.

25 novembre 1871.

pour tous moyens de subsistance on n'eut que la chair de cent cinquante chiens, que l'on acheta à différents villages. Les Wallah Wallahs reçurent les voyageurs fort cordialement. Ces sauvages ont toujours été les alliés des blancs. Ils se font remarquer par une grande bienveillance, une politesse fort rare, une propreté étonnante et une pureté de mœurs inconnue chez la plupart des autres tribus où la prostitution est presque universelle.

L'expédition atteignit le fort Okinagane, situé sur une rivière de ce nom, dont les eaux vont grossir ceux de la Colombie. Puis, elle se partagea en plusieurs bandes qui allèrent passer l'hiver dans l'intérieur à des postes lointains, pour trafiquer avec les sauvages. LaRocque de son côté partit avec ses hommes pour aller séjourner au poste établi sur le lac Stuart.

Harmon écrit à ce sujet, dans son voyage de journal, à la date du 7 novembre 1813 : " Cet après midi, M. Joseph LaRocque et ses compagnons sont arrivés de la rivière Colombie. Ce Monsieur s'est rendu l'été dernier avec M. J. G. McTavish et ses hommes à l'Océan Pacifique. A leur retour, ils rencontrèrent M. Stuart et ses compagnons. M. LaRocque accompagné de deux des hommes de M. Stuart, se mit alors en route pour se rendre à cette place par la voie circulaire de la rivière du Daim Rouge, du Petit Lac Esclave et Dunvegan. Ils ont été accompagnés de cette place par mes hommes qui ont été, cet été, au Lac la Pluie. Ils m'ont apporté beaucoup de lettres des gens de ce pays et de mes amis des Etats-Unis. " ¹

X

Le 4 janvier 1814, LaRocque, Harmon et quatorze hommes allèrent au Lac Frazer, et le 9, le premier se rendit avec deux canadiens et deux sauvages sur les bords de la rivière Colombie pour les affaires de la Compagnie.

LaRocque alla passer l'été au Fort George, à l'embouchure de la Colombie, en attendant le départ pour la campagne d'hiver. Il en partit le cinq août avec des membres et employés de la Compagnie du Nord-Ouest, au nombre d'environ soixante, qui prirent place dans neuf canots lourdement chargés.

L'expédition arriva le troisième jour au pied des rapides. Plus d'une fois, on avait été l'objet d'attaques suivies de vol à cet endroit et on prit toutes les mesures de prévoyance possible. Les indiens étaient attroupés en grand nombre sur les bords de la rivière, mais

¹ *Harmon's Journal. Page. 237*

ils ne témoignèrent aucune hostilité. Le chef ne se montrant pas comme d'ordinaire avec le pavillon blanc, quelques hommes se rendirent au village pour le quérir. On leur assura qu'il était absent. Le sauvage que l'on soupçonnait d'avoir décoché une flèche à Michel était également invisible. Les conjectures devinrent plus alarmantes et l'on redoubla de vigilance. Au moyen d'un rude travail, on put faire le portage en un jour et camper à l'extrémité supérieure. On disposa les canots et les marchandises de manière à prévenir toute surprise et l'expédition se divisa en deux bandes. On entendit par intervalles durant la nuit des bruits de pas parmi les débris de rochers et dans les bois, mais ce fut tout. L'aube blanchissait à peine l'horizon, lorsque commença le chargement des canots. Quelques indigènes désarmés se présentèrent pour vendre du poisson et quelques légumes, et après leur avoir donné un peu de tabac, on lança les embarcations sur la plaine limpide.

L'expédition arriva en toute sûreté le jour suivant aux *dalles*¹ et chutes. Depuis les premiers rapides jusqu'aux *dalles*, la rivière est large, profonde et rapide, des rocs s'élèvent presque à fleur d'eau en beaucoup d'endroits et endommagent souvent les canots.

Au dernier portage apparurent bon nombre d'Eneeshurs qui s'attroupèrent près des voyageurs et devinrent excessivement importuns. Plusieurs fois, ils essayèrent de piller et on dut user de violence pour les réprimer. A diverses reprises, on leur demanda d'amener leur chef, mais ils le dirent à la chasse dans les plaines. On les savait enclins à la dissimulation et on ne les crut pas. Comme ils continuaient à faire main basse sur tout ce qu'ils pouvaient saisir, on dut punir sévèrement trois des récidivistes. Les refractaires s'en retournèrent suivis d'une nombreuse bande d'amis. Ils firent entendre des paroles de menace et les sauvages qui restèrent mirent les voyageurs sur leurs gardes.

Ceux-ci continuèrent à opérer tranquillement le chargement, puis ils traversèrent à l'autre côté de la rivière. La berge était escarpée et un ennemi posté sur ses rochers qui surplombent aurait pu les massacrer facilement.

Le soleil disparaissait alors dans la vallée entouré d'un horizon d'or et l'ombre crépusculaire commençait à envelopper la solitude. Cependant, on n'avait pu trouver encore aucune place pour débarquer en sûreté. Après beaucoup de fatigues et de difficultés, on atteignit finalement une longue île rocailleuse et comme la nuit

¹ Les voyageurs Canadiens ont donné le nom de Dalles aux endroits des rivières où les eaux se trouvent resserrées entre des rochers perpendiculaires. En 1838, douze malheureux voyageurs ont été engloutis dans un de ces rapides qui porte le nom de Dalle des morts.

était descendu sur la rivière et qu'il n'y avait pas d'autre alternative plus favorable, on atterrit dans une petite baie sablonneuse, couronnée de rochers aux crêtes hérissées.

La nuit se passa sans aucun des incidents qui en semblaient le corollaire indispensable. Mais une demi-heure avant l'aube, alors que l'atmosphère était encore baignée dans les brumes du matin, tout le monde fut réveillé en sursaut par les cris : *Les sauvages nous flèchent ! Les sauvages nous flèchent !* suivis de la détonation de plusieurs armes-à-feu. Chacun saisit son fusil et une décharge fut dirigée sur la crête élevée d'un rocher, qui avait servi de poste à l'ennemi pour faire feu sur les sentinelles. Les indiens retraits précipitamment, mais vu l'épaisseur des brouillards et l'ignorance des lieux, on crut prudent de ne pas faire la chasse aux maraudeurs.

On ne s'aperçut pas tout d'abord de la perte regrettable que l'expédition avait faite dans cette attaque nocturne. Un nommé Jean Baptiste Lamoureux, qui agissait comme sentinelle à l'extrémité de la baie, fut trouvé gisant sur le sol, à bout de force et baigné dans son sang. Ses cris plaintifs ayant attiré quelques hommes au lieu de son agonie, ils remarquèrent qu'une balle avait labouré sa poitrine à gauche et était sortie près de l'épaule. Toute l'assistance possible lui fut vainement donnée. Il ne prononça pas un seul mot et il s'éteignit en même temps que s'allumaient les premiers feux du jour.

Avant ce lugubre événement, qui remplit de deuil tous ses compagnons, on ne songeait pas que les sauvages avaient des armes-à-feu, mais on n'en douta plus.

Cet accident tragique fut heureusement le seul qu'on eut à déplorer. Plusieurs personnes l'échappèrent belle. Une flèche perça le collet d'habit d'un voyageur et le couvre-chef d'un autre fut également troqué. La Rocque et Ross Cox reposaient à côté l'un de l'autre et une flèche alla s'enfoncer à six pouces dans le sol en effleurant leurs cous respectifs. Les balles de marchandises interceptèrent heureusement plus d'une flèche, car plusieurs auraient été les victimes de l'arme favorite de l'enfant des bois.

Les canots furent chargés tranquillement et on laissa aussitôt cette plage inhospitalière. Comme l'on traversait à l'autre côté de la rivière, on reçut plusieurs flèches qui furent décochées de l'île. On riposta vivement par une grêle de balles qui n'atteignirent probablement pas les assaillants embusqués dans un épais fourré.

En touchant l'extrémité supérieure de l'île on remarqua la présence de quarante à cinquante sauvages qui n'étaient pas à plus de deux cents verges de distance. Ordre fut immédiatement

donné à ceux qui avaient des fusils de se tenir prêts à s'en servir. Mais ce fut peine inutile. En un instant, tous les sauvages avaient disparu comme un troupeau de caribous à l'approche du chasseur.

A huit heures et demie, on mit pied à terre sur une terre basse et sablonneuse, garnie d'arbustes, dans le but de prendre le repas du matin et d'inhumer le corps de Lamoureux. Les hommes creusèrent immédiatement une fosse dans laquelle on descendit les restes du malheureux canadien. Quelques prières furent dites en français, puis la terre qui remplissait la tombe fut couverte de sable afin de cacher aux naturels l'endroit solitaire où repose l'une de leurs nombreuses victimes.

L'expédition ne rencontra les jours suivants que des sauvages amis dont elle acheta quelques chevaux et elle arriva, le 23 août, à Okinagane. Là les divers partis se séparèrent pour se rendre à leur destination respective.

LaRocque se mit en route pour le lac Stuart et Harmon dit qu'il fut agréablement surpris de l'y voir arriver avec plusieurs compagnons, à bord de deux canots chargés de marchandises du Fort George. LaRocque lui apportait la douloureuse nouvelle que MM. D. McTavish, Alexander Henry et cinq matelots s'étaient noyés le 22 mai courant, en se rendant dans un bateau du Fort George au vaisseau appelé *Isaac Todd*, qui mouillait alors. La brise soufflait avec furie lorsqu'ils tentèrent imprudemment ce trajet et les lames écumeuses battaient avec fureur la trop faible embarcation en jetant d'effroyables clameurs et des écumes d'une blancheur éblouissante. Ils luttèrent longtemps contre les vagues déchainées, mais l'une d'elles accourant à l'assaut plus terrible que les autres remplit le canot qui, secoué comme une feuille, chavira et tous, sauf un matelot, disparurent dans l'onde dont le mugissement étouffa leurs cris de désespoir. M. McTavish était l'un des plus anciens associés de la compagnie ; pendant longtemps, il avait été le directeur principal de toutes les affaires de l'intérieur et sa mort fut profondément regrettée. Il fut inhumé près du fort George où un modeste monument funéraire lui fut érigé.

LaRocque et ses hommes se rendirent, le 24 octobre, au Lac Frazer pour y rétablir le poste de traite. Mais la présence de notre héros étant devenue nécessaire au Fort George, Harmon partit le 30 pour aller le remplacer. Il y arriva le 3 novembre et trouva LaRocque et ses hommes activement occupés à acheter des naturels des fourrures et du saumon et à construire des maisons.

Harmon était un américain fort enclin au puritanisme et son journal de voyage est semé de pensées religieuses sur l'importance du salut de l'homme et de réflexions sur l'intervention de la provi-

dence dans les affaires humaines. Comme son illustre compatriote Franklin il pouvait dire : " Je compte déjà bien des années sur ma tête, et plus je vis, plus je constate la preuve de cette vérité irréfutable, que Dieu gouverne les affaires des hommes."

Ses compagnons étaient loin en général d'avoir autant de ferveur religieuse et il ne manque pas une occasion de nous l'apprendre. LaRocque n'a pas plus échappé que les autres à ses remarques critiques. Ce dernier avait été loin dans sa jeunesse d'éviter les dangers moraux dans lesquels donnaient malheureusement presque tous ceux qui voyageaient dans l'ouest au milieu de populations indiennes généralement démoralisées. Mais Harmon nous assure qu'il éprouvait lors de sa visite un vif retour vers le bien et il ajoute qu'il passa avec lui une agréable soirée. " Il est évident, dit-il, qu'il a beaucoup réfléchi dernièrement sur la vanité de ce monde et sur l'importance des choses éternelles, et il semble maintenant décidé, avec la grâce du Très-Saint Esprit de se réformer complètement. Puisse-t-il persévérer dans cette importante tâche ! " ¹

XII

Pendant que LaRocque et ses compagnons faisaient leurs préparatifs pour leurs voyages d'automne, ils apprirent la mort de Jacques Houle, l'un de leurs chasseurs, qui avait été massacré par les féroces Pieds Noirs.

L'histoire de ce vieillard est assez intéressante pour lui mériter quelques souvenirs ici. Né en France il se fit de bonne heure soldat. Il commença sa carrière militaire en Ecosse, en 1749, et il fut légèrement blessé et fait prisonnier à Culloden. Après avoir été échangé, il fut envoyé en Canada et il prit part d'une manière vaillante aux dernières batailles qui décidèrent du sort de la Nouvelle France, à jamais enlevée à sa mère-patrie. Il lutta comme un brave à la première bataille sur les plaines d'Abraham alors que la victoire trahit pour une première fois le valeureux Montcalm. Il fut l'un de ceux qui accompagnèrent le général français lorsque, frappé par une balle mortelle, il rentra précipitamment dans Québec et expira quelques heures après au Château St. Louis, en se disant heureux de ne pas voir les Anglais à Québec et d'avoir été défait " par un ennemi aussi brave."

¹ *Harmon's Journal*. Page 244.

La déroute des armées françaises décida Houle à abandonner le métier des armes. Il se maria et se fit colon. Lors de la guerre de 1775, le brave vétéran sentit bouillonner avec trop de force le vieux sang gaulois pour ne pas abandonner la charrue et reprendre les armes. Il fut nommé sergent de milice et assista au second siège de Québec, où Montgomery fut si vigoureusement repoussé et tué en tentant d'escalader la fière citadelle. Houle reçut dans une sortie une blessure au genou, qui lui causa de légères souffrances durant le reste de ses jours.

A la fin de la guerre, les malheurs semblèrent le poursuivre et l'accabler. Les Américains avaient détruit sa ferme et causé des dégâts considérables à toutes ses propriétés ; sa femme recherchait d'autres amours et ses enfants semblaient vouloir défier son autorité. Le cœur plein d'amertume et tourmenté par de profonds chagrins, blessé dans ses sentiments les plus chers, il se décida à se rendre avec quelques traitants dans les pays *d'en haut* et à aller oublier ses cuisantes douleurs dans les aventures d'une vie pleine d'émotions et de périls. Comme s'il était possible d'éteindre de pareils souvenirs qui ne doivent finir qu'avec la vie et de panser de pareilles plaies en recherchant les enfoncements les plus reculés de la solitude. Houle ne voulut pas s'engager au service de la Compagnie du Nord-Ouest, il préféra chasser le castor à son propre compte, le vendant ensuite au poste de traite le plus rapproché.

Ce bon villard avait 92 ans lors de sa mort. Ross Cox le vit un an avant sa malheureuse fin et il avait encore toute la verdeur et l'élasticité de la jeunesse combinées à la volubilité française. Il affectionnait particulièrement le tabac et il en faisait une dépense incroyable. Vu son grand âge, on l'appelait le "Père Houle." Les canadiens lui témoignaient tout l'égard dû à ses cheveux blancs et ils le saluaient généralement en lui disant : "*Bon jour père.*" Il répondait invariablement par ces mots : "*Merci, merci, mon fils.*"

Son corps gisant près d'une digue de castor fut trouvé par les Têtes Plates. Une balle avait percé ses tempes et ses barbares meurtriers lui enlevèrent les quelques mèches argentées de ses cheveux pour en faire une scalpe. On lui avait laissé ses vêtements, mais ses chevaux, ses trappes et ses armes à feu avaient disparu. La mort du vénérable chasseur causa de vifs regrets à tous ceux qui avaient pu le connaître et l'apprécier.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

LE DEPART DES OISEAUX.

MONOLOGUE D'AUTOMNE.

...“ Dans les mois d'hiver, quand la neige et le givre
Ont remplacé la feuille et le fruit, où vont-ils ?
Ont-ils cessé d'aimer ? ont-ils cessé de vivre ?
Nul ne sait le secret de leurs exils.

On trouve au pied de l'arbre une plume mouillée
Comme une feuille morte enlevée à la fleur,
Que la brume des nuits a jaunie et mouillée
Et qui n'a plus, hélas ! ni parfum ni couleur.

On voit pendu à la branche un nid rempli d'écailles,
Dont le vent pluvieux balance un noir débris ;
Pauvre maison en deuil, et vieux pan de murailles.
Que les petits, hier, réjouissaient de cris.

LAMARTINE.

L'atmosphère était calme, un peu brumeuse même : c'était un
de ces soleils d'octobre, pâles, doux, mais peu vivifiants.

Selon une vieille habitude, à la fin de la saison des feuilles, je
cotoyais, ce jour-là, silencieux et rêveur avec mon fidèle ami,
Wolfe, colossal St. Bernard, les pittoresques méandres du ruisseau
Belle-Borne.

“ Un tout, petit ruisseau coulant visible à peine ;
Un géant altéré le boirait d'une haleine ;
Le nain Oberon, jouant aux bords des flots,
Sauterait par-dessus, sans mouiller ses grelots. ”

C'était une promenade obligée, comme pour clore la saison. Les algues de la rive, les lis sauvages, si brillants en juin, étaient flétris. Mes bonnes amies, les fougères, sans en excepter, la plus belle variété, — *l'Aigrette du Prince de Galles*, — étaient défaillantes, jaunes et fanées.

Quelle transformation ! quelle soudaine, quelle irrémédiable décadence !

Aux canapés de verdure, aux voûtes touffues, naguère pleines d'ombre et d'harmonie avaient succédé les froides silhouettes des hêtres et des érables dénudés et les troncs gris des chênes, aux rameaux desquels adhéraient encore quelques rares guirlandes d'un brun marron.

La chute des feuilles avait eu lieu ; la partie était finie. Tout avait cessé de chanter ou bruire.

Le grand sommeil de la nature enveloppait les gaies cigales : où étaient les grillons chanteurs ? Le *breck breck* des grenouilles était muet. " Préparez-vous : l'hiver approche " était écrit partout : sur le gazon, les squelettes des arbres, dans les airs, — jusque dans le bourdonnement des feuilles mortes, dans les avenues désertes de mon jardin.

En traversant un pont, sur un petit cours d'eau, je vis s'enfoncer sous une racine, un écureuil au dos rayé, les joues gonflées de fênes et de glands. Lui aussi, l'hiver le préoccupait : il faisait ses préparatifs contre la faim, pendant les froides journées, les nuits encore plus froides lorsque le gazon est durci comme la pierre, que l'aquilon siffle, que la neige inonde les toits. La veille, une volée de bruyantes outardes, cinglant vers le sud, rase les cimes de mes grands pins : elles s'étaient rapprochées de terre, à la vue de mes outardes domestiques, qui semblaient leur crier, mais en vain " Attendez-nous. "

" Hein ! me suis-je dis, ces émigrants qui reviennent avec leurs familles des joncs du lac St. Jean — des rives de la rivière McKenzie ou des humides solitudes du Labrador, pourront sous peu se confier en sûreté aux plantureuses lagunes de la Floride ou faire retentir de leur martiale réclame les rescifs des Bahamas, ou les battures du Golfe Mexicain. Puis en détournant la tête, je vis s'abattre sur le gazon de mon pré, un camp nombreux de corneilles croassantes : elles s'égosillaient à qui mieux mieux. Etait-ce pour se plaindre du passage d'un téméraire émerillon, alléché par la vue d'un merle posé sur un labour voisin ? Etait-ce le bruyant conciliabule d'automne, lorsqu'il s'agit de régler d'avance les étapes de la route pendant le grand voyage de l'année tombante ?

Quelques instants plus tard, je remarquai, les ailes immobiles et voguant majestueusement en spirales vers le sud, plusieurs oiseaux de proie : eux aussi, ils étaient en route, et le naturaliste Cassin, en a décrit, avec exactitude, leur mode de migration en octobre. A peine eus-je le temps de me laisser choir sur un siège rustique, appuyé à un bouleau, près du ruisseau plus haut décrit, avec mon chien à mes pieds, qu'un grincement fort désagréable se fit entendre : c'était la voix stridente de deux geais bleus—pronostic de pluie : ils étaient perchés sur un arbre voisin, au tronc duquel, je remarquai suspendu un jolie grimpereau (*Certhia Americana*). Il frappait, frappait à coups redoublés de son bec, l'écorce, dont il extrayait des larves et des vers. Quelques oiseaux rouges (*Carpodacus purpureus*), la huppe droite, gazouillaient au sommet, sinon avec tout l'entrain de mai, du moins d'un air pénétré et recueilli.

Il y avait aussi une bande errante d'oiseaux — au haut des airs ; ils s'abattirent au sommet d'un chêne dénudé et un jet de lumière plus vive me permit de constater que c'étaient des récollets (*Ampelis cedrorum*).

Plus de fraises—de cerises—de poires—de merises—pour vous MM. les viveurs. Qui vous amène ici en octobre ? Est-ce ces grappes de sorbier (*masquabina*) couleur feu ? ou bien ces festons rouges, acidulés, du Vinettier ? ou bien ces pommes de Sibérie écarlates, que mon jardinier a instruction d'oublier au haut des arbres, après la cueillette des fruits, pour l'approvisionnement de nos pensionnaires ailés, pendant les froids de l'hiver ?

Bientôt, mon chien dresse l'oreille, flaire, devient impatient, attendant le mot d'ordre du maître.

Que vois-tu donc ? Est-ce un écureuil ou une souris qui se faufile dans cette épaisse haie de lilas que voici ? Sois tranquille, ami, ne t'hérisses pas le poil ? C'est tout simplement, le petit roitelet, le *Troglodyte d'hiver*, qui vient présenter ses adieux avant le départ. Ma fille cadette sait tout son histoire, qu'elle vous redira en beaux vers : cette amie de la jeunesse pour elle se nomme *Jenny Wren*.

A cet instant, le vieux jardinier m'accoste avec précipitation : " Ne nous permettez-vous donc pas de tuer ce superbe perdreau, que je vois chaque jour, dans le taillis ? Si nous ne le prenons pas le voisin l'aura ?

" Non, dis-je, c'est un des jeunes de la couvée de l'année : si nous voulons que le couple revienne nicher dans nos bois, ne les harcelons pas." Au même instant, passe une petite volée de nonnes, (*Junco hyemalis*) auxquelles se mêlent un pinson chanteur (*Melos*

piza melodia), un ou deux pinsons à poitrine blanche (*Fringilla Pennsylvanica*). Où donc est le beau pinson fauve (*Fringilla illiaca*) en ces jours de mélancolie ? Par où, passera, en regagnant les chaudes latitudes, toute cette nombreuse et brillante famille des moucherolles, qui en mai, laissait couler des flots de mélodie, de chaque taillis, de chaque arbuste pendant la migration printannière vers le nord ? Qui donc alors les appelait dans ce froid pays de la Baie d'Hudson ? Est-ce que la température en août y est plus favorable pour la mue d'été ? Est-ce que la vie y est moins agitée en juillet ? le comestible plus abondant ? les matériaux de construction, mieux adaptés, plus soyeux ? les nids plus doux ? Qui donc nous donnera la clef de cet incompréhensible mystère de la migration ?

Je dis les nids. Il y aurait de fort intéressantes études à faire sur les nids. Les uns, modèles de solidité, comme ceux du Pic, dénotent l'art du charpentier ; d'autres comme ceux de l'hirondelle de Rives accusent le mineur, tandis que celui de l'hirondelle domestique, avec ses parois en argile, indique à la fois le potier et le maçon. Le Vireo suspend le sien entre les rameaux agités d'un hêtre ou d'un bouleau, comme un panier retenu par ses anses. Le Merle, personnage démocratique, se contente d'une hutte en terre, qu'il tapissera d'un matelas de racines surmonté de fin foin en guise de lit de plume.

Il confiera sans façon le logis de la future famille à la fourche d'un pommier, à la maîtresse branche d'un chêne à l'angle du Belvédère, à la charmille de la piazza, à la clôture même du grand chemin, partout où règne l'homme.

Mais nul, dans le monde des oiseaux ne sait mieux que le Pic se garantir contre la maraude des corneilles, du geai, du hibou. Un jour je passais dans la forêt : des coups redoublés frappent mon oreille. " Ici, l'on bâtit, me dis je, charpentier où es-tu ? " Par hasard mon pied heurte une branche sèche, le bruit cesse et au haut d'un hêtre dans un trou gros comme celui d'une tarière d'un pouce et demi, je vis une tête écarlatte qui m'observait : c'était un Pic. Au lieu de s'établir dans une cavité d'arbre, cet oiseau choisit un arbre dont le cœur est tout juste assez carié, pour se travailler avec facilité, puis il le creuse consciencieusement. L'Oréole de Verger se bâtit une demeure suspendue : après un château en l'air, quoi de plus poétique qu'un nid suspendu ?

Le chef d'œuvre du genre, c'est le gracieux receptacle que l'oiseau-mouche prépare à ses petits, c'est une merveille de solidité et d'élégance. Trouver un nid d'oiseau-mouche fait époque dans

la vie d'un naturaliste : ça équivaut presque par sa rareté à la découverte d'un nid d'aigle, sur la cime des monts.

Quelques volatiles comme les corneilles occuperont le nid de l'année précédente ; d'autres comme l'aigle-pêcheur, ajouteront une étage au vieux nid, lequel après quelques années atteindra un volume incroyable. D'autres encore comme l'étourneau s'en remettront à leurs voisins de l'éclosion de l'œuf et de l'éducation de la famille. Parmi les espèces aquatiques, la construction du nid, est chose facile,—un mince détail de ménage. Le creux du rocher, l'abri d'une touffe d'herbes, quelquefois le sable chaud du rivage, suffira : ainsi en agit le goëland. Mais pourquoi vous entretenir des nids, les nids harmonieux du printemps ? Quelques nids déserts, à moitié remplis de feuilles ou de débris de pins, voilà ce qui me reste maintenant, pour me rappeler mes mélodieux et nombreux familiers de la belle saison : je dis nombreux, car je sais où les trouver à presque toutes les heures du jour.

“L'on voit,” dit un naturaliste, “un sourire d'incrédulité errer sur les lèvres de la plupart de ceux à qui l'on énumère le nombre d'oiseaux qui visitent annuellement notre climat. Bien peu se doutent de la présence de la moitié des bardes ailés qui fréquentent les environs de leur demeure. Quand ils traversent la forêt, ils sont loin de soupçonner combien de secrets ornithologiques les entourent : combien d'oiseaux rares et beaux du Mexique, de l'Amérique centrale et méridionale, tiennent leurs réunions dans les alcoves au-dessus de leurs têtes, ou se livrent aux joies de l'existence sur le sol à leurs pieds.” Rien de plus vrai.

Je n'oublierai jamais une promenade sous ces mêmes bois, que je fis au début de mes études sur l'histoire naturelle en compagnie du célèbre naturaliste de Boston, Hy. Bryant : dans moins d'une demi-heure, il m'eut fait faire parfaitement connaissance avec plus d'une douzaine d'espèces, que je connaissais seulement par les livres.

Je savourais en ce moment les rayons expirants d'un beau soleil d'automne, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un murmure de douces voix dans la haie de lilas avoisinante : c'était une petite troupe de mésanges, répétant allègrement leur “Qu'es-tu ?” Ma présence les embarrassait ; je me mis en marche vers le logis, lorsque notre marmotte domestique vint brusquement me demander protection : elle paraissait atterrée des cris rauques d'un petit oiseau de proie, que je reconnus facilement à son vol troublé, incertain, pour la *Pie-grièche* ou *Grand Ecorcheur boréale* : nous le voyons d'ordinaire en octobre. Comme je tournais un angle du jardin, je

recueillis bien haut dans les airs, la note mélancolique de l'ortolan (alouette de Virginie) : les voyageurs regagnaient les chaumes de la patrie.

Vis-à-vis mon étude, il y a une haie touffue ; en avant, quelques vertes épinettes. Un chant fluté, faible, mais d'une incomparable douceur s'en exhala. Parmi les menestrels voyageurs quel était donc à cette triste saison le virtuose au gosier si mélodieux ? Était-ce la *Grive solitaire* que nos paysans, à cause de son chant, ont surnommée la *Flûte* ? Eh bien, oui ; c'était elle. De son grand œil couleur noisette, elle me contemplait tristement d'une branche sèche avant de se mettre en route. Oiseau gentil, étais-tu donc, un de ceux qui aux premiers rayons de l'aurore, en mai dernier venait, sous ma fenêtre m'enivrer de ta céleste harmonie ? et ces sons divins tu les prenais

Dans le gazouillement des flots,
 Dans les frémissements des feuilles,
 Dans les bruits mourants des échos.

Dans l'eau qui filtre goutte à goutte
 Du rocher nu dans le bassin
 Et qui résonne sous sa voûte
 En ridant l'azur de son sein.
 A revoir, à revoir.

Mélodieux ami, avec Reboul, je te dirai :

Oiseau de longue connaissance
 Ah ! dis moi, quand reviendras-tu ?

J. M. LEMOINE.

Sillery, Oct. 1871.

LA STRATÉGIE DU GÉNÉRAL.

NOUVELLE

(Suite et fin.)

Le salon favori de madame de Vertefeuille était situé à l'aile droite du château ; à l'aile gauche, se trouvait le fumoir du général. Il s'ouvrait sur une salle de billard d'un côté et de l'autre sur la bibliothèque du comte César.

Celui-ci gagna le fumoir et ayant fait appeler la femme de chambre d'Emma, il lui dit :

— Julie, la comtesse attend la visite de M. de Mallène. Dès qu'il paraîtra, au lieu de l'introduire dans le salon de ta maîtresse, fais-le entrer ici.

— Bien général.

— Encore une recommandation, mon enfant. Aujourd'hui, je ne suis plus général.

— Comment ?

— Non ! Je suis colonel. Le colonel Simon, si tu veux bien le permettre.

— Oui, général.

— Encore !

— Ah ! pardon, colonel.

— A la bonne heure, mais observe-toi à l'avenir. Maintenant, va à l'office et recommande à mes gens de ne donner à personne, à personne, entends-tu bien, la nouvelle de mon arrivée. Va, et n'oublie pas que j'attends ici le vicomte.

Julie s'empressa d'obéir.

Resté seul, M. de Vertefeuille alluma un cigare et se mit à se promener, tout en se livrant aux réflexions suivantes :

— Les femmes sont vraiment singulières et d'une crédulité rare en fait de sentiments. Les plus vertueuses, et certainement Emma est de ce nombre, dès qu'on semble épris d'elles ne mettent pas en doute la sincérité des sentiments qu'elles inspirent, tellement leurs charmes leur semblent aimables, et leur beauté irrésistible. Elles devraient réfléchir pourtant qu'il y a bien des degrés dans la passion humaine, et qu'avant d'arriver à l'amour proprement dit, qui rend sincère, exclusif, il faut franchir le passe-temps, le caprice, le désir fugitif, qui sont les déguisements qu'emprunte la galanterie simple pour ressembler au plus noble élan que peut éprouver le cœur de l'homme. Emma, à son insu, et malgré sa loyauté naturelle dont elle vient de me donner une si loyale preuve, me cache probablement quelque chose. Oh ! un rien ! mais ce rien là pourrait s'accroître prodigieusement si je ne tranchais pas dans le vif, car c'est l'atome imperceptible que la coquetterie féminine transforme toujours en boule de neige, qui grossit à ce point qu'elle finit par s'y tailler une idole. Brusquement évincé par moi, M. de Mallène deviendrait peut-être à ses yeux un beau soupirant ténébreux, grandi par l'exil, poétisé par ma rigueur. C'est ce que je ne veux pas. Aussi, me faut-il mettre à nu les pieds d'argile de ce prétendu colosse d'amour, afin que la comtesse oublie jusqu'à son souvenir. Le principe de ma défense est évidemment le plus logique de tous, et franchement, j'ai la confiance la plus grande dans le succès de ma stratégie.

M. de Vertefeuille en était là, lorsqu'il vit passer dans le jardin, Julie, suivie d'un jeune homme à qui elle avait fait prendre le chemin du fumoir du général.

— Voici l'ennemi, se dit ce dernier. Jouons serré.

La porte du fumoir s'ouvrit et le vicomte y entra.

A la vue de M. de Vertefeuille, il s'arrêta légèrement étonné et les deux hommes se saluèrent poliment.

Le comte César prit le premier la parole.

— Vous cherchez quelqu'un, monsieur ?

— Oui, monsieur, répondit Léon. Je croyais rencontrer dans ce salon madame la comtesse de Vertefeuille.

— Elle vient de rentrer chez elle, reprit le général, mais je pense que nous la reverrons. Asseyez-vous donc, je vous prie.

En prononçant ces derniers mots, le comte César se recouvrit du képi qu'il avait ôté à l'entrée du vicomte.

La vue de cette coiffure militaire fit jallir une réflexion dans le cerveau de ce dernier.

— Un militaire ! serait-ce le général ? se dit-il.

Et, afin de sortir de l'indécision, s'adressant au comte, il lui demanda :

— Pardon, monsieur ; mais pourriez-vous me dire à qui j'ai l'honneur de parler.

— Au colonel Simon, répondit le comte César.

M. de Mallène respira.

— Puis-je à mon tour, sans être indiscret, monsieur, reprit le général, vous demander moi-même... ?

— Je suis le vicomte Léon de Mallène, interrompit le frère de la marquise de Noyon.

— Ah ! fort bien, monsieur, je sais...

— Vous savez..., fit le jeune diplomate.

— Je sais que vous êtes le frère de l'amie intime de la comtesse.

— Oui, monsieur.

— Et à ce titre, comme je me vante de figurer moi-même au nombre de ses meilleurs amis, en vertu du proverbe que vous connaissez, je vous demanderai la permission de vous traiter, sans plus tarder, au moins en connaissance.

— Très-volontiers, colonel.

— A la bonne heure ! J'adore les natures franches.

Et, tirant un porte-cigares de sa poche qu'il présenta tout ouvert à Léon, le général ajouta :

— Fumez-vous ?

— Oui, colonel, mais ici ?

— Vous le pouvez faire sans inconvénients. Madame de Vertefeuille qui connaît depuis longtemps mes habitudes de soldat, vient de m'y autoriser.

— S'il en est ainsi, j'accepte, dit M. de Mallène en puisant dans le porte-cigares du comte.

Le général, nous l'avons dit déjà, possédait une nature des plus sympathiques. Il avait dans l'abord une franchise qui devait captiver tout le monde. Aussi M. de Mallène ne put-il s'empêcher de faire immédiatement cette réflexion flatteuse :

— Ce colonel, si je ne me trompe fort, doit être un charmant homme.

Les cigares furent allumés, et pendant quelques instants, le comte et le jeune diplomate gardèrent le silence.

— Ce sont des italiens que nous fumons là. Je les ai achetés à Turin. On nomme ces cigares des Cavour, reprit M. de Vertefeuille.

— Ah ! vous arrivez d'Italie, colonel ?

— Hélas ! oui, monsieur.

— Voilà un hélas qui fait le plus grand honneur à vos instincts

guerriers. Regretter la guerre est le chagrin le plus honorable que puisse éprouver un soldat.

— Ce n'est pas la guerre que je regrette, monsieur le vicomte, mais ce qui m'a cruellement affecté est d'avoir été chargé de venir accomplir ici la plus cruelle des missions.

— Comment ?

— Ne suis-je pas arrivé tout exprès d'Italie pour annoncer à la comtesse de Vertefeuille la triste nouvelle ?

Léon regardait le général sans comprendre et allait déjà lui demander l'explication de ces dernières paroles, lorsque le général le prévint en s'écriant :

— Ah ça ! les gens de la maison ne vous ont donc rien dit ?

— Je n'ai parlé qu'à Julie.

— Julie ne sait rien encore. Elle adorait le général, qui était son parrain.

— Qui était, dites-vous... ?

— Oui, apprenez tout, monsieur de Mallène ! Frappé par une balle autrichienne à la fin de notre victoire de Solférino, le général...

— M. de Vertefeuille... ?

— Oui... mon vieux compagnon d'armes !... mon pauvre de Vertefeuille... Trois jours après, malgré nos soins...

— Achevez.

— Hélas ! vous devinez, n'est-ce pas ?

— Je n'ose.

— Du courage, vicomte ! du courage !

— Eh bien, colonel, le général... !

— L'infortuné général, mon malheureux César, est mort.

— Ah ! que me dites-vous là ?

— La triste vérité.

— Pauvre général, dit Léon au bout de quelques instants.

-- Voilà mon oraison funèbre ! se dit M. de Vertefeuille : Pauvre général ! C'est égal, monsieur le diplomate, je crois que je vous tiens.

— Et madame de Vertefeuille, reprit le vicomte, comment a-t-elle supporté l'annonce de ce fatal événement ?

— Ah ! dame, le premier coup a été terrible. Des larmes ! Une attaque de nerfs ! tout le tremblement habituel. J'ai laissé passer l'ouragan, car certaines crises, si violentes qu'elles soient, sont parfois salutaires ; puis, je l'ai soutenue jusqu'au seuil de sa chambre, où je crois qu'elle repose en ce moment.

— Pauvre comtesse ! fit M. de Mallène avec conviction. Elle se consolera difficilement de ce malheur.

— Bah ! les femmes ! fit le général d'un ton sceptique.

— Madame de Vertefeuille aimait beaucoup son mari.

— Beaucoup ! répéta le comte César. Et plongeant ses regards dans ceux du vicomte, il lui demanda : Entre nous, en êtes-vous sûr ?

— Mais sans doute.

Elle le pleurera alors quelques jours, et tout sera dit.

— Quelques jours ?... Ah ! vous calomniez la comtesse, colonel

— J'exagère un peu tout au plus, mon cher vicomte ; croyez-en ma vieille expérience ! Les femmes comme les peuples possèdent au plus haut degré l'inconstance et la mobilité d'esprit : — Le roi est mort ! Vive le roi ! disent les uns ; mon mari est mort ! vive mon futur ! disent les autres.

— Certainement vous exagérez colonel, car une veuve ne peut songer aussi vite que vous voulez bien le dire à se remarier.

— Et pourquoi donc pas, monsieur ?

— Parce que le mariage n'a plus pour elle le mystérieux attrait qu'il offre à une jeune fille : la curiosité.

— Et comptez-vous donc pour rien, reprit le général, ce qu'on nomme justement une seconde nature : l'habitude !

— Ainsi, vous pensez... ?

— Je pense que toute femme, dès qu'elle est libre, songe aussitôt à enchaîner de nouveau sa liberté, surtout, lorsque depuis quelque temps, un jeune homme aimable, spirituel, d'un physique attrayant lui répète sur tous les tons : Ah ! que je vous aime ! ah ! que n'êtes-vous libre ! que ne puis-je devenir votre époux !

Ces dernières paroles plongèrent le vicomte dans une stupeur profonde, qu'il ne chercha nullement à dissimuler.

— Mon cher vicomte, vous êtes, je le vois, profondément étonné que je sois si bien au courant, et pourtant, rien de plus simple : madame de Vertefeuille écrivait régulièrement à son mari l'emploi de toutes ses journées, et votre nom s'est trouvé plusieurs fois dans ses lettres. Le brave général n'en avait pris nul ombrage et m'a souvent parlé de vous, comme d'un futur ami dont il était désireux de faire la connaissance. Que voulez-vous ! ces pauvres maris sont tous les mêmes. Ah ! jeune homme, vous avez désormais une bien noble tâche à remplir : celle de consoler une femme éplorée, de lui faire tout doucement oublier les épauettes chéries, afin de lui créer une nouvelle vie plus douce et plus charmante que l'ancienne.

— C'est peut-être fort difficile, interrompit le vicomte d'un ton sérieux.

— Merci pour mon ami, s'écria le comte César en serrant les mains de M. de Mallène dans les siennes. Mais vous ne pouvez être con-

vaincu de ce que vous dites là, vicomte. Une veuve ! avez-vous bien réfléchi à tout ce que ce mot renferme de piquant, de stimulant et même d'original ! Un homme ordinaire s'en effaroucherait ! mais un homme d'esprit comme vous doit au contraire le considérer comme un aiguillon adorable. Faire oublier ! quelle joie ! c'est bien plus qu'une victoire, c'est un véritable triomphe.

Et après avoir attendu vainement, que M. de Mallène exprimât son opinion sur la théorie que venait d'exposer M. de Vertefeuille, celui-ci, afin de le forcer à parler, ajouta :

— N'êtes-vous pas de mon avis ?

— Au contraire, mais au contraire, balbutia Léon. Seulement...

— Le mariage vous effrayerait-il, vicomte ?

— A vous dire vrai, colonel, je n'y ai jamais songé sérieusement.

— Parbleu ! j'en étais bien sûr, se dit le comte César. Puis, il reprit : Vous y songerez, vicomte et croyez-moi vous serez heureux malgré vous. Ah ! les plaisirs calmes ! que d'hommes, malheureusement pour eux, ignorent le charme qu'ils renferment ! On a ridiculisé tout en France, même les douceurs de la quiétude matrimoniale. Le pot-au-feu et le bonnet de coton, sapés par d'injustes sarcasmes, ont fini même par effrayer bien des gens. Ceux-là, vicomte, n'ont point réfléchi, car ce pot-au-feu fume dans l'âtre devant lequel tôt ou tard l'homme sage doit venir prendre place, et, quant au bonnet de coton, il est à lui seul tout un poëme.

— Je vous en conjure, colonel, parlons sérieusement.

— C'est ce que je fais, je vous le jure, monsieur. Oui ! le bonnet de coton est un poëme complet, et je le prouve. Il est blanc d'abord et sa chaste couleur symbolise l'amour pur ; sa forme est celle des pyramides, les plus durables monuments du monde, et sa mèche capricieuse, le signe évident de sa complète indépendance : il dit à la jeune épousee : — Je ne puis douter de ton cœur ! Loin de moi les futiles atours de la coquetterie ! Tu m'aimes pour mes qualités morales, et lors même que je suis coiffé de la sorte, tu reconnais encore en moi ton vainqueur.

Le vicomte était véritablement ahuri.

— Il dit tout cela ! reprit-il.

— Évidemment, répliqua le général, et ne le dirait-il pas, vous avez un devoir à remplir, et vous le remplirez.

— Permettez, colonel. Un devoir ?... le mot me semble bien gros.

— Je le maintiens, vicomte. Lorsqu'on a avoué à une femme qu'on l'aimait et qu'elle vous a répondu : Aimez-moi : le devoir d'un galant homme est d'épouser cette femme, si elle est son égale, et si elle est libre.

— Mais, objecta le vicomte, madame de Vertefeuille ne m'a jamais dit : Aimez-moi !

— Je l'espère bien ! s'écria le comte César, — mais comprenant immédiatement la faute qu'il venait de commettre : — je l'espère bien pour la mémoire de l'infortuné général, ajouta-t-il, mais maintenant que la comtesse peut vous le dire, elle vous le dira, j'en suis certain ; et après cet aveu si impatiemment désiré par vous, l'honneur vous engagera à tout jamais vis-à-vis d'elle.

— L'honneur !... Décidément, vous exagérez, colonel.

— Nullement, mon jeune ami. Ah ! la mort de mon ami de Vertefeuille vous ouvre décidément un horizon sans bornes ; ce malheur est un grand bonheur pour vous !

— Bonheur ! répéta M. de Mallène ; permettez-moi, mon cher colonel, de vous dire que le mot est bien dur.

— Pour le général, interrompit le comte. Que voulez-vous ! si je vous parais un peu trop sceptique, ne m'en veuillez pas, ce n'est pas de ma faute, notre métier de soldat nous rend positifs. Tous les jours, les balles ennemies éclaircissent nos rangs. Nous pleurons le camarade, mais nous sourions à l'avancement, et nous n'en sommes, je vous le jure, pas plus mauvais pour cela. Imitez notre exemple en bénissant le trépas du général tout à votre aise ; il vous donne une femme chaste, ce qui, somme toute, vaut tout autant qu'un grade de plus.

Depuis quelques instants, le vicomte semblait n'écouter qu'à peine, et, la tête appuyée dans la main droite, il semblait en proie aux réflexions les plus diverses et les plus multiples. Tout à coup, il releva la tête et lança cette question :

— Vous êtes garçon, colonel ?

Le général se mordit les lèvres pour ne pas rire, et répondit :

— Oui, vicomte.

En cet instant, le froufrou d'une robe de soie se fit entendre dans la bibliothèque.

— Silence ! ajouta le général à voix basse ; voici la comtesse.

— Je me retire, dit M. de Mallène en se levant.

— Ce serait bien mal à vous, vicomte, et vous ne pouvez vous éloigner en un semblable moment. Restez de grâce. Je veux faire admettre votre présence par madame de Vertefeuille.

— A quoi bon colonel ? objecta Léon. Je reviendrai demain.

— Dieu me pardonne ! il a déjà des ailes, pensa le général.

Et s'adressant à M. de Mallène, il reprit tout haut :

— Non, vous dis-je. Restez ! j'ai besoin de vous.

Et il s'élança à la rencontre de sa femme, à l'oreille de laquelle

il murmura dès qu'il fut près d'elle, sans que le vicomte pût remarquer son mouvement.

— Prends un air triste, je te prie.

Puis d'un rapide coup d'œil, il examina la toilette de la comtesse. Le hasard favorisait admirablement le général. Madame de Vertefeuille était vêtue de noir.

— Pourquoi cette tristesse ? objecta-t-elle.

— Le vicomte est là.

— Eh bien ?

— Nos conventions. Prends un air triste, te dis-je, sans cela tu contredirais mes paroles et tu t'es engagée à ne pas le faire.

Emma se prêta volontiers au désir du général.

— Parfait ! reprit ce dernier.

Et il rentra dans le fumoir en tenant madame de Vertefeuille par la main.

— Vicomte, dit-il, la comtesse vous permet de rester. Elle vous y engage même, et est touchée de la part que vous prenez à son chagrin.

— En effet, madame, reprit le jeune diplomate, je viens d'apprendre l'affreux malheur qui vous est arrivé.

— Ne t'étonne de rien et réponds, dit tout bas le général à Emma.

— Répondre quoi ! lui demanda-t-elle de même.

— Tout ce que tu voudras.

Madame de Vertefeuille se retourna vers M. de Mallène.

— Mon cher vicomte, dit-elle, je vous remercie infiniment de l'intérêt que vous voulez bien prendre à...

— A ma douleur lui souffla le général.

— A ma douleur, répéta docilement la comtesse.

Le général alla à Léon et lui dit d'un accent convaincu :

— Pauvre femme comme elle est émue !

— En effet, répliqua le vicomte, et je crois décidément que je ferai bien de me retirer. Puis s'adressant à madame de Vertefeuille :

— Je comprends comtesse, dit-il, que dans un tel moment vous ayez besoin de rester seule, de vous recueillir, de causer avec le colonel.

— Le colonel ! répéta avec étonnement Emma.

— C'est moi ! lui glissa tout bas le comte César.

— De parler de lui, poursuivit M. de Mallène.

— Lui ? demanda de nouveau madame de Vertefeuille.

— C'est encore moi ! lança de même le général.

— De vous entendre répéter ce qu'il a dit, continua le vicomte, ce qu'il a fait dans ses derniers moments.

L'air stupéfait de la générale allait infailliblement provoquer

une explication immédiate. M. de Vertefeuille comprit le danger et le prévint en prononçant de façon à ce qu'Emma les entendit seule ces trois mots :

— Je suis mort.

Emma, sans chercher à deviner le but de la petite comédie dans laquelle le général venait de la forcer à jouer un rôle, comprit qu'il devait consister dans l'éloignement immédiat de M. de Mallène, et sans analyser l'importance que la manœuvre exécutée par le général pouvait avoir dans le gain de sa gageure, elle s'appréta à parer le coup immédiatement en disant au jeune diplomate :

— Mon cher vicomte, le colonel, dont je dois suivre en tous points les excellents avis, car il me parle au nom de mon mari, m'a conseillé de ne pas m'isoler dans ma douleur et surtout de ne pas éloigner de moi les vrais amis qui veulent bien y prendre une part sincère. Restez donc, je vous en prie.

Léon s'inclina et répondit :

— Je suis à vos ordres, madame.

— Voilà qui est parfait, s'écria le général, et puisque M. de Mallène, comtesse, consent à vous tenir compagnie, je vous demanderai la permission d'aller achever mon cigare dans le parc.

— Inutile de vous déranger, colonel, reprit Emma. Le fumoir appartient aux fumeurs, et c'est nous qui vous cédon's la place. Venez, vicomte.

— Je vous suis, madame.

Et M. de Mallène alla prendre sur un siège sa canne et son chapeau qu'il y avait déposés, quelques instants après être entré.

— J'espère que je suis beau joueur, dit pendant ce temps le général à Emma.

— Oui, répliqua-t-elle, mais le vicomte restera.

— Si j'avais quatre épauettes, je doublerais la gageure.

La comtesse ne parut nullement émue par cette déclaration, et le vicomte étant revenu vers elle, elle prit le bras qu'il lui offrit, et s'engagea avec lui dans la vaste galerie vitrée qui reliait le boudoir dans lequel la lettre du général lui avait été remise par Julie quelques heures auparavant à la salle de billard du château.

— Le devoir, l'honneur, le mariage... comme il y va ce colonel ! Dieu me pardonne ! Il vous pousse à l'autel l'épée dans les reins, pensait M. de Mallène. Aurait-il raison, par hasard ? La comtesse me semble bien calme. Ses regrets seraient-ils moins vifs que je ne le pensais ?

Arrivés au petit salon, Emma et le vicomte y pénétrèrent.

Madame de Vertefeuille s'assit et attendit vainement pendant quelques instants que M. de Mallène lui adressa la parole.

— Vous ne dites rien, vicomte ? reprit-elle enfin.

— Que voulez-vous que je vous dise, madame ? La situation dans laquelle vous vous trouvez est si douloureuse, si inattendue.

— C'est vrai ! interrompit la comtesse. Aussi, je vous le répète, rend-elle indispensable pour moi les témoignages d'affection et d'amitié.

— C'est vrai. Mais avez-vous réfléchi comtesse ? il y a des situations franches et pures qu'un incident rend parfois brusquement impossibles, et que la nôtre est de ce nombre.

— Je ne vous comprends pas.

— Daignez me prêter un instant toute votre attention, madame, et soyez bien persuadée qu'en vous parlant comme je vais le faire, j'agis avant tout en honnête homme. Ne nous faisons pas d'illusions, comtesse, mais le monde est envieux et méchant. Malgré cela jusqu'à présent, rien encore n'a éveillé son attention sur nous. Néanmoins, il est évident que la nouvelle de la mort du général va modifier grandement cet état de choses : — " Vous savez ? dirait-on, la comtesse de Vertefeuille ? La voilà veuve. — Vraiment ! ah ! la pauvre femme ! comme elle doit être triste. — Oui ! mais heureusement, elle a près d'elle un consolateur dévoué. — Déjà ! son nom ? — Le vicomte de Mallène. — Le jeune diplomate ? — Lui-même ! — Pauvre général ! " Voilà pourquoi votre réputation exige que je parte.

— Mon cher vicomte, je vous sais un gré infini de la preuve d'affection si délicate que vous me donnez en ce moment, mais, ne croyez vous pas que, forts tous deux de notre conscience, ce ne soit pas un véritable devoir pour nous de braver la médisance ?

— Croyez-moi, madame, notre devoir au contraire est d'éviter qu'elle puisse avoir prise sur nous, et seul, mon éloignement peut l'empêcher de naître. Ce que je souffrirai de cette séparation..... Dieu seul le sait, mais, je vous aurai laissé pure, inattaquable et inattaquée, et ma conscience satisfaite pourra peut-être amoindrir la douleur que m'aura causée mon sacrifice.

Ces paroles firent croire à Emma que tout le plan du général consistait à avoir fait valoir à M. de Mallène les ménagements que réclamait son prétendu état de veuve, et elle sut un gré infini au jeune diplomate du soi-disant sacrifice qu'il voulait accomplir en s'éloignant

— Pauvre garçon ! se dit-elle. C'est vraiment fort bien ce qu'il veut faire là. Décidément j'avais raison, et le cœur du vicomte m'appartient tout entier ; heureusement que le mien n'est aussi qu'à vous, mon général, car vous jouez là un jeu bien dangereux.

Et sous l'empire de ces pensées, elle dit à Léon, d'un ton convaincu :

— Savez-vous que votre conduite est très-belle vicomte ?

— Madame ! balbutia M. de Mallène.

— Oui ! très-belle. Aussi mérite-t-elle une récompense. Je suis désormais le seul arbitre de ma vie, et c'est sincèrement que je vous dis : Restez près de moi, monsieur de Mallène. Je vous en prie, je le veux.

— Les morts vont encore plus vite ici que dans la ballade, pensa le jeune diplomate, et il ajouta tout haut : — Mais le monde ? comtesse.

— Le monde n'interprétera pas mal votre présence en ces lieux que si nous le voulons bien. Tout soupçonneux qu'il soit, les affections pures lui en imposent. Votre attitude déjà me fait constater avec bonheur que vous avez le bon goût extrême d'oublier certains propos qui vous ont échappé depuis deux mois, propos que j'ai écoutés sans jamais les prendre au sérieux, vous le savez. Dès ce jour, un seul sentiment peut et doit encore exister entre nous... l'amitié.

Le vicomte fit la grimace par délicatesse.

— Quel affreux mot ! dit-il, même entraîné par ses anciens discours.

— Vous voilà bien comme tout le monde, reprit la comtesse.

— Permettez, madame. Tout le monde a plus d'esprit que moi, a dit Voltaire, et il avait raison.

— Arouet s'est pourtant contenté de l'amitié de Ninon qui n'était point mariée, elle.

— Mais, comtesse, Voltaire avait alors quinze ans, et Ninon était octogénaire.

— Donc, vous repoussez mon offre ?

— Non pas, je l'accepte... avec résignation.

— Tenez, vicomte, vous êtes un ingrat, comme tous vos semblables.

— Décidément, vous me jugez bien mal.

— Nullement. C'est pourquoi je vous engage d'accepter, sans aucune arrière-pensée, la loyale et sincère amitié que je vous offre, mais non pas avec cet air sinistre que vous avez, mais en gentleman aimable et souriant.

Le visage de M. de Mallène se rasséréna immédiatement.

— Est-ce bien ainsi ? dit-il du ton dont il eût demandé : — Ai-je assez de courage et de résignation ?

— Oui, vous verrez comme l'amitié d'homme à femme est douce, pure, charmante, et combien elle est préférable à toutes celles qu'

vous avez ressenties jusqu'à présent. Que de choses on peut se dire ! Que de confidences échangées ! On craint souvent d'ouvrir son cœur à un amoureux, mais à un ami ! jamais ! Il sait tout, il a le droit de tout savoir, il dit tout, il doit tout dire, si sévères que puissent être les paroles que sa sincérité lui inspire, et les conseils qui s'échangent ainsi sont excellents, car chacun les puise dans l'expérience propre à son sexe. En outre, la différence des goûts, la diversité des buts exclut toute rivalité, rendent impossible toute jalousie ; enfin une telle liaison est éternelle, et les deux mains qui s'unissent fraternellement en pareil cas peuvent rester constamment l'une dans l'autre. Voulez-vous prendre la mienne ? je vous l'offre de grand cœur.

— Et je l'accepte de même, comtesse, cependant...

— Encore une fois, réfléchissez.

— Décidément ! faut-il vous supplier de ne pas partir ? monsieur de Mallène.

— Ah ! comtesse, s'écria le jeune diplomate. Maintenant, je veux mourir à Vertefeuille.

— Merci, mon ami. Et pour vous récompenser, maintenant qu'il est bien convenu que désormais cette maison deviendra presque la vôtre, je vous permets d'aller jouir de la conversation du colonel, car j'ai besoin de repos et de recueillement. Allez, et à bientôt !

— A bientôt, madame, répéta le vicomte en s'inclinant.

Et embrassant madame de Vertefeuille dans un regard charmé, avant de gagner le perron, le vicomte se dit tous bas en poussant un soupir :

— Diable de général ! Pourquoi donc est-il mort ?... Ah ! c'est bien dommage !

Puis il sortit.

Emma triomphait.

— J'ai gagné ! se dit-elle. Allons, général, vous ne vous battrez plus. Mais ce pauvre vicomte ! Je m'en veux vraiment de le tromper ainsi, car il s'est vraiment conduit en galant homme.

Dès l'instant où madame de Vertefeuille avait quitté le fumoir en compagnie de M. de Mallène, le général de son côté, avait gagné le parc, où, tout en se promenant, il avait guetté la sortie du jeune diplomate. Dès qu'il le vit descendre les marches du perron, il pénétra par le boudoir dans le salon où se trouvait sa femme, qu'il aborda en lui demandant d'un ton des plus railleurs :

— Les adieux ont-ils été touchants ?

— Ah ! mon pauvre général ! répondit Emma. Voici ma réponse. Prenez du papier une plume et écrivez.

— A qui ? ma chère Emma.

— Au ministre. Les dettes de jeu se payent dans les vingt-quatre heures. M. de Mallène reste ! Donnez votre démission.

A cette déclaration, le général s'efforça de faire bonne contenance, et sans modifier en rien l'accent moqueur qu'il avait adopté :

— Vous l'avez donc ensorcelé ? ma chaste sirène, dit-il avec un sourire. Peut-on, sans être trop indiscret, vous demander par quel moyen ?

— Oui. Et pourtant je devais bien ne rien vous dire, car je suis véritablement furieuse contre vous.

— Tu plaisantes, j'imagine ? reprit le comte César d'un ton sérieux.

— Aucunement, répliqua la comtesse. Tromper M. de Mallène, prendre un nom d'emprunt, vous faire passer pour mort, et me forcer à devenir la complice de tous ces affreux mensonges ? Ah ! c'était fort adroit, je dois l'avouer, car, ainsi que vous l'aviez supposé, le vicomte, cédant aux convenances, m'a d'abord fait ses adieux ; mais je n'ai point accepté son sacrifice, et, s'il faut vous l'avouer, j'ai fini par être avec lui d'une coquetterie excessive.

— Vraiment ! Je t'en crois incapable, ma chère femme, et je te connais.

— Vous m'avez connu, général, mais vous ne me connaissez plus, j'ai beaucoup changé.

— Plaisanterie à part, ma chère Emma, puisque tu prétends remporter la victoire, dis-moi loyalement comment tu es parvenue à retenir le vicomte.

— J'ai fait appel à son amitié, à son amitié seule, en lui faisant comprendre que désormais elle était l'unique sentiment qu'il pouvait avoir pour moi.

— Voilà une idée qui ne pouvait venir qu'à une honnête femme comme toi.

— Qu'a-t-elle donc d'extraordinaire ?

— La pensée qui te l'a suggérée. Comment as-tu pu croire que le vicomte est assez jeune et assez inexpérimenté pour admettre comme possible qu'une chaste amitié désormais vous lie, alors qu'il te croit veuve et libre.

— Mais il l'admet, et c'est pour cela qu'il reste.

— Tout en l'admettant, ma mignonne, sois-en bien convaincue, M. de Mallène a néanmoins entrevu les dangers que lui créerait la position que tu lui as offerte, et ces dangers, il les fuit peut-être déjà.

— Non pas, mon cher comte. Il les brave, il reste, et vous n'êtes plus général.

Le comte César allait répliquer, car, plus que jamais, il était convaincu de la valeur de sa stratégie, lorsque Julie entra apportant les journaux.

Voici *le Moniteur* et *le Correspondant* qui viennent d'arriver, mon parrain, dit-elle.

— Bien mon enfant, répondit le général.

Pendant ce temps, madame de Vertefeuille avait pris une plume.

— Voyons, mon ami, soyez beau joueur, exécutez-vous de bonne grâce. Écrivez au ministre.

— Un moment ! fit le comte.

Puis, s'adressant à sa filleule :

— Où est M. de Mallène ? lui demanda-t-il.

— M. de Mallène est parti, répondit la femme de chambre.

— Tu dis, Julie... ? s'écria la comtesse, tandis que le général se mordait la lèvre pour ne pas rire.

— La vérité, madame. Voilà plus d'un quart d'heure que son cheval, au galop, a franchi la grille du château.

— C'est mieux qu'un départ, reprit le comte César : c'est une fuite.

Madame de Vertefeuille était atterrée.

Julie se retira discrètement.

— Allons ! dit le général, lorsqu'il fut de nouveau seul avec sa femme. Il faut en prendre ton parti, ma chère Emma. En voulant me battre, tu auras encore hâté ta défaite.

La comtesse ne répondit pas. Elle demeura immobile pendant quelques minutes, durant lesquelles le général eut le bon goût de garder le silence. Le regard d'Emma, plongé dans l'allée par laquelle, sans qu'elle s'en aperçût, M. de Mallène avait dû s'éloigner.

Tout à coup, elle se leva en s'écriant :

— J'en étais bien sûre ! voilà le vicomte !

Et en effet, le général put distinguer au milieu de l'avenue M. de Mallène, qui venait de s'engager dans la contre-allée qui menait aux écuries.

— S'il part au galop, il revient de même, avouez-le, mon ami. Eh bien ! monsieur l'homme infallible, qu'en dites-vous ?

Le général réfléchit profondément pendant quelques secondes en se tirant la moustache.

— Je dis, reprit-il, je dis que la journée n'est pas finie, et qu'il serait loyal à ton tour de me céder la place.

— Très-volontiers, fit la comtesse. Ne faut-il pas d'ailleurs que

je joue mon rôle de veuve désolée jusqu'au bout? A tantôt, général; à tantôt, mon ami, et bonne chance!

Madame de Vertefeuille accompagna ce souhait d'un grand éclat de rire et disparut.

Les écuries du château étaient situées à une vingtaine de mètres de l'aile principale où se trouvait le salon d'Emma.

Cachée par un massif fort épais, elle ne déparait en rien la partie du parc où elle s'élevait.

La porte vitrée qui donnait sur le perron était restée ouverte.

Au moment où madame de Vertefeuille quittait son mari, le vicomte mettait pied à terre. Le rire sonore de la comtesse arriva jusqu'à lui.

— C'est bien sa voix, se dit M. de Mallène en s'arrêtant. Décidément, mes soupçons se changent en certitude.

Et Léon regagna le château d'un pas hâté.

Au moment où il rentra dans le salon, il trouva le faux colonel en train de découper les feuillets du *Correspondant*, et paraissant complètement absorbé par cette besogne.

— Je vous cherchais, colonel, dit-il, et la voix de Julie vient de m'apprendre votre présence ici.

— Comment! Julie... demanda le général, qui ne se doutait nullement que l'éclat de rire poussé par la comtesse fût parvenu aux oreilles de Léon.

— Sans doute, reprit ce dernier. N'est-ce pas elle qui vous quitte?

— Non, répondit le général, c'est madame de Vertefeuille. Elle est allée se recueillir.

— Décidément on me trompe... mais pourquoi? se dit M. de Mallène.

Le retour du vicomte causait au général un violent dépit, qu'il s'efforçait de cacher.

Léon le constata et cette pensée lui vint à l'esprit: le colonel Simon serait-il un rival?...

Et s'adressant au comte César :

— Qu'avez-vous donc, colonel? lui demanda-t-il. Vous me semblez tout surpris.

— Je le suis, en effet, légèrement de votre retour, mon cher vicomte, car Julie nous avait annoncé votre départ du château. Les larmes de la comtesse ne vous effrayent donc plus?

— A vous dire vrai, colonel, ainsi que vous me l'aviez annoncé, j'ai trouvé dans madame de Vertefeuille plus de résignation que je ne l'espérais; puis, il faut bien qu'elle pleure ce pauvre général pendant quelques jours au moins, et alors...

— Alors... répéta le général.

— Alors, mon cher colonel, le devoir et l'honneur — ce sont vos propres paroles — m'indiquent la route à suivre.

— Celle de la mairie ?

— Et de l'église... précisément, colonel. Mais qu'avez-vous donc ? ajouta Léon qui venait de surprendre un geste de mauvaise humeur que le comte n'avait pu réprimer.

— Rien, absolument rien... Votre résolution... m'enchanté, et puisque décidément vous épousez, car vous épouserez... ?

— Plutôt dix fois qu'une.

— J'en suis ravi !

— Ça n'en pas l'air, murmura le vicomte.

— Et pour vous le prouver, reprit le général afin de se donner une contenance, car il sentait bien que malgré lui il allait se trahir, je veux trinquer avec vous.

— A mon mariage ?

— Oui, répondit le général sur un ton indéfinissable.

— J'accepte de grand cœur, en ce cas, dit M. de Mallène avec un sourire.

Sur l'ordre du général, une bouteille de madère, deux biscuits et des verres furent bientôt apportés par Julie, et après avoir trinqué avec le vicomte, le comte César reprit :

— Ainsi, vous êtes complètement décidé ?

— A tout. Oui, colonel, car je vous disais ce matin que madame de Vertefeuille ne m'avait jamais avoué qu'elle m'aimait : mais depuis, elle a fait mieux : elle me l'a prouvé.

— Prouvé ? répéta le général.

— Oui, colonel. Et savez-vous comment ? Par le plus délicat des moyens : en me proposant son amitié. Comprenez-vous ? l'amitié d'une femme de son âge, offerte à un homme du mien. C'est vraiment adorable, n'est-il pas vrai ? Car, en un cas semblable, l'amitié est la préface de l'amour, le *non* des femmes qui songent à dire *oui*.

— Quelquefois.

— Toujours, reprit Léon, qui constatait avec joie le mécontentement de son interlocuteur, et qui, afin de l'augmenter encore ajouta d'un ton confidentiel rempli de bonhomie :

— Puis d'abord, qui vous dit que la preuve dont je vous parle, soit la seule ? J'en ai d'autres peut être, irréfutables, convaincantes.

A ces mots, le comte César, qui véritablement était au supplice, se leva brusquement et se mit à marcher avec agitation.

— Il a des fourmis dans les jambes, se dit M. de Mallène.

— Et quelles sont ces preuves ? reprit M. de Vertefeuille en s'arrêtant.

— Ah ! colonel, vous m'en demandez trop.

Ces paroles remplies de fatuité irritèrent tellement le général qu'il froissa le *Moniteur*, que machinalement il avait pris dans ses mains depuis quelque instants.

— Prenez donc garde, colonel, vous allez déchirer le journal par distraction.

— Tiens, c'est vrai, répondit César, qui rejeta le journal sur la table, puis continua sa promenade.

Les yeux de Léon, en cet instant, tombèrent par hasard sur le *Moniteur*. Quelques lignes, qu'il dévora à la hâte dès qu'il les eut aperçues, lui firent pousser un cri étouffé ; et sans que le général, qui lui tournait le dos en ce moment, le remarquât, le jeune diplomate mit furtivement le journal dans sa poche en se disant :
— A nous deux maintenant.

— Allons, reprit-il, mon cher colonel, encore un verre à la santé de ce pauvre général.

Le comte étouffait. Il remplit de nouveau les deux verres, et vida le sien d'un trait.

Au-dessus du piano qui se trouvait à quelques pas de la table où le vicomte était installé, un magnifique portrait de madame de Vertefeuille était suspendu à la muraille.

— Comme elle est jolie, la comtesse ! reprit M. de Mallène en jetant un tendre regard sur cette toile. N'est-ce pas, colonel ? Quelle chevelure, quels yeux, quel air noble, intelligent et modeste ! Elle a surtout un éclat étourdissant le soir, aux lumières. Sa beauté, lorsqu'elle est rehaussée par une toilette de bal, est véritablement irrésistible. Un de mes amis, qui l'a vu un soir de l'an dernier au ministère de la guerre, me disait que tous les hommages étaient pour elle. Elle était vraiment la reine du bal. Tout le monde l'entourait, la fêtait, l'adulait...

— Si bien que son mari, perdu dans la foule, ne pouvait plus s'approcher d'elle. Le général m'a vingt fois raconté cette soirée.

— En la regrettant ? l'ingrat ! Il aurait dû jouir en silence du triomphe de la comtesse, car ce triomphe devait rejallir sur lui. Ah ! les constants succès d'une femme aimée doivent causer un bonheur immense à celui qui l'aime.

— Oui, interrompit ironiquement le comte. Ils lui permettent de s'effacer complètement, de n'avoir plus de personnalité embarrassante ; en un mot, de n'être plus M. un tel, mais le mari de madame une telle.

— Ce qui est fort agréable quand on est modeste colonel, et... je le suis.

Sur cette déclaration, le vicomte vida son verre à son tour.

— Ce madère est excellent, reprit-il.

— Le général était un gourmet.

— Il avait bien raison. Un garçon peut ne pas s'occuper de tous ces détails, car il déjeune à Tortoni, dîne à son cercle, soupe n'importe où ; mais ils intéressent au plus haut point l'homme marié qui s'asseoit tous les jours...

— A la même table, devant la même femme, interrompit M. de Vertefeuille.

— Et n'est-ce point charmant ? s'écria le vicomte. Quelle douce vie l'on passe ainsi. Plus de fatigues, d'émotions, le calme, le repos, la quiétude parfaite, un horizon du bleu le plus pur, comme le ciel de Naples. Le matin un sourire...

— Prévu.

— Au déjeuner, un bonjour...

— Régulé d'avance.

— Dans la journée, une promenade au bois...

— Quotidienne.

— Ou quelque visite...

— Constamment chez les mêmes personnes.

— C'est ravissant. On n'est plus un homme...

— Mais un automate.

— Vous l'avez dit, colonel, un automate mù par le bonheur. La vie se passe ainsi doucement côte à côte ; on vieillit en même temps.

— Le cheveu blanc qu'on a découvert le matin sur sa tête, on retrouve le soir le semblable sur celle de sa femme.

— On s'aime malgré cela, colonel. Tout va de pair, les habitudes qui naissent.

— Les illusions qui fuient.

— Les monomanies qui s'incrument.

— Les rides qui font de même.

— C'est la loi de la nature, poursuit le vicomte. Elle ne vous empêche nullement d'arriver doucement à la fin de la carrière...

— Sans s'apercevoir que l'on a vécu comme dans un ballon, où l'on ne s'aperçoit pas qu'on marche.

— Mais du tout, colonel ; car on peut avoir pendant toute sa durée la conscience de son bonheur.

— Oui, mais une fois marié, on doit souvent renoncer, au besoin sans hésiter, à la carrière qu'on a embrassée, mais dont les exigences deviennent incompatibles avec la position nouvelle. Avez-vous bien réfléchi à cela, vicomte ? On ne peut quitter sa femme pour courir en Syrie ou en Cochinchine, sous le futile prétexte de servir la France comme soldat ou comme diplomate. Voyez de Vertefeuille : il a voulu concilier ces deux extrêmes...

— Et il est mort. Ah ! colonel, quel bonheur de succéder, lorsqu'on connaît les fautes de son prédécesseur. Rien de plus aisé que de les éviter, et alors on règne en maître absolu, en vrai monarque habile et sage. On n'est pas un roi d'Yvetot, coiffe d'un simple bonnet de coton ; car j'ai réfléchi, mon cher monsieur Simon, à votre théorie du bonnet de coton, et je suis convaincu que M. de Vertefeuille en portait.

— Vicomte !

— Il en portait, je vous l'affirme, car il devait avoir vos idées ; vous étiez trop intimement liés pour qu'il en fut autrement. Or, loin d'être un poème, comme vous me le disiez ce matin, cette vulgaire et bourgeoise coiffe est tout ce qu'il y a de plus dépoétisant au monde. Sa blancheur symbolise sa légitimité, rien de plus ; sa forme est celle du pain de sucre, l'emblème de l'épicier, et sa mèche grotesque est un épouvantail pour l'amour ; et voilà ce qui tue le bonheur conjugal. Croyez-moi, mon cher colonel, de la poésie quand même, surtout dans le mariage, où il faut marcher le front à découvert et les cheveux au vent, comme la muse antique, et non pas comme le général, "en bonnet de coton." A votre santé, colonel.

— A votre santé, vicomte, fit M. de Vertefeuille d'une voix rauque. J'ai perdu, pensait-il, mais je le tuerai !

— Et maintenant, reprit Léon en effectant de ne pas remarquer le trouble de son interlocuteur, maintenant que je vous ai prouvé, je l'espère, que je comprends aussi bien que vous-même les douceurs du mariage et les devoirs de l'homme marié, mon cher colonel, c'est devant vous que je veux parler à madame de Vertefeuille. La voici justement, poursuivit M. de Mallène. Écoutez-moi, mon cher colonel.

Et, s'élançant vers la comtesse qui venait de paraître :

— Madame, s'écria-t-il, la contrainte que vous m'avez imposée est intolérable, l'amitié que vous m'avez offerte un horrible supplice. Le colonel Simon, le compagnon d'armes du pauvre général, me l'a fait comprendre, en me démontrant toute la grandeur de mon amour. Oui, colonel, n'en doutez pas, je prends vis-à-vis de vous, vis-à-vis de madame, l'engagement solennel d'effacer dans la mémoire de la comtesse jusqu'au souvenir du glorieux défunt. Faire oublier, quelle joie, quel stimulant pour un cœur sincère ! N'est ce pas, mon cher colonel ? Le roi est mort, vive le roi !... Mon mari est mort, vive mon futur ! Ah ! Emma, que je vous aime !

Et M. de Mallène se laissa tomber aux genoux de la comtesse.

— Ah ! c'en est trop ! s'écria M. de Vertefeuille en éclatant.

— Enfin ! se dit Léon en s'efforçant de ne pas rire.

Puis se tournant vers le comte César, il reprit du ton le plus calme du monde :

— Vous dites.... colonel ?

— Je dis, monsieur, qu'en tel aveu, fait devant moi, l'intime ami du général...

— Mais puisqu'il est mort ! interrompit M. de Mallène.

— Oui, mon ami, puisqu'il est mort, dit à son tour Emma, toute radieuse d'avoir gagné la gageure.

— Eh ! madame, s'écria M. de Vertefeuille, hors de lui, cessons cette comédie.

Et gravement, s'adressant au jeune diplomate :

— Monsieur le vicomte de Mallène, ajouta-t-il, je suis le général de brigade César de Vertefeuille !

Cette révélation, au grand étonnement du comte, ne produisit aucun effet sur Léon qui, se relevant, lui répliqua :

— C'est impossible !

— Monsieur ! s'écria César menaçant.

— Je maintiens mon dire. Il est impossible que vous soyez encore général de brigade, ajouta-t-il en retirant de sa poche le journal qu'il avait pris des mains de M. de Vertefeuille ; car le *Moniteur* de ce matin, sur lequel, par hasard, j'ai jété les yeux, contient un décret qui vous nomme général de division.

— Eh quoi, vicomte, vous saviez donc ?...

— Que vous vous moquiez de moi ?... oui, monsieur.

— Pardonnez-nous, vicomte, fit en ce moment Emma. C'était une gageure. Vous me l'avez fait gagner... Je ne l'oublierai jamais.

M. de Mallène allait demander à madame de Vertefeuille l'explication de ces paroles, lorsque Julie entra brusquement au salon.

— Monsieur le vicomte, dit-elle en s'adressant au jeune diplomate, Julien, votre valet de chambre, vient d'arriver au chateau pour vous dire que toutes vos malles sont faites depuis une heure.

— Ah ! ah ! fit le général en riant. Il y a une heure, M de Mallène ignorait encore ma ruse, et il avait quitté le château pour aller donner les ordres de tout apprêter pour son départ. Qu'en dis-tu, ma chère Emma ?

— Oh ! je vous jure, madame, s'écria le vicomte, que je serais revenu.

— Nous n'en doutons pas, cher monsieur, reprit le général. En attendant, bon voyage !

La situation de Léon était trop embarrassante pour qu'il put la prolonger plus longtemps. Il se retira.

— Ma chère Emma, dit alors le général à sa femme, sache bien qu'entre faire la cour à une femme pour le bon motif, ou pour

l'autre, ... il y a un monde, et que l'éternité des serments est toujours un épouvantail pour tous les soupirants qui jouent la comédie de l'amour.

— Je te crois, répondit la comtesse, et j'ai perdu.

M. de Vertefeuille regarda sa femme pendant quelques instants en silence. L'air navré de la comtesse le toucha, et, prenant une résolution subite :

— Nous avons joué à qui perd gagne, lui dit-il. Passe-moi la plume !

LÉOPOLD STAPLEAUX.

CHRONIQUE DU MOIS.

La France jette un regard rétrospectif sur les événements de l'an dernier. C'est l'heure des douloureux souvenirs. C'est l'heure des cérémonies funèbres en commémoration des braves qui sont morts pour la patrie. C'est l'heure des sombres anniversaires qui rappellent plus vivement les désastres subis ; et chacun s'en va, silencieux, prier dans les temples tendus de noires draperies.

Jamais ces deux grandes idées de religion et de patrie ne s'allient plus spontanément qu'autour des catafalques. Là le prêtre qui entonne le *miserere*, le soldat qui contemple les funèbres trophées, la foule entière des fidèles qui se recueille, éprouvent les mêmes émotions. Un sentiment indéfinissable de douleur passe dans toute les âmes comme un courant électrique. Le deuil qu'on ressent semble prendre des proportions plus grandioses à mesure que la musique funèbre fait entendre des notes plus plaintives et plus déchirantes. Alors, on peut comprendre ce que les grandes tristesses ont de noble, de profond, et d'inénarrable.

Le cortège des douloureux anniversaires a commencé à défilér. Weissembourg, Forback, Borny, Gravelotte, St. Privat, Sedan, etc., sont devenus des noms lugubres à cause des désastres, glorieux aussi à cause des braves soldats qui les ont illustrés. Oh ! combien de villes ont succombé sous la pluie de fer et de feu des obus prussiens. Strasbourg, Toul, Verdun, Thionville, Belfort, ont résisté aux envahisseurs jusqu'au moment de suprême agonie, alors que les maisons étaient en flammes, les remparts écroulés, les munitions de guerre épuisées ; alors qu'on luttait contre la famine en combattant jusqu'au dernier moment d'esp

Quel spectacle plus beau et plus grand que celui de la patrie en deuil qui fait entendre dans les temples ses sanglots, ses prières et ses vœux ! C'est quand on est visité par les épreuves que l'âme s'élève instinctivement vers Dieu. C'est lui qui châtie, et c'est aussi à lui qu'on s'adresse pour détourner les malheurs quand les verges du châtiement frappent sur un peuple.

La France ne se contente pas de pleurer ses désastres, elle examine les causes qui les ont entraînés et poursuit l'œuvre des réparations. Il ne suffit pas de relever les ruines nationales, de rebâtir les palais détruits, de reconstruire les ponts écroulés, de réorganiser les armées; il faut aussi effectuer la régénération morale. C'est dans les mœurs du peuple qu'il faut rechercher les premières causes des faiblesses et des défaillances.

La commission d'enquête sur les capitulations a commencé ses travaux. C'est là une rude besogne qui demande un examen attentif. Vingt quatre places de guerre se sont rendues à l'ennemi; les unes avec honneur, avec gloire même à cause des circonstances qui commandaient la reddition; les autres par l'inhabileté, l'imprévoyance ou le mauvais vouloir des chefs. C'est une matière très grave et le Code de justice militaire est très sévère sur ce point. " Est puni de la peine de mort avec dégradation militaire tout gouverneur ou commandant qui, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est reconnu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi et rendu la place qui lui était confié sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait et sans avoir fait tout ce que prescrivait le devoir et l'honneur." La Commission se propose de juger avec impartialité, mais elle se propose aussi d'être impitoyable envers les coupables. Il importe que le jour se fasse sur plusieurs événements encore inexplicables complètement; et il se fera. C'est un sujet d'études rempli d'aperçus émouvants. Malheur à qui aura trahi son devoir. Il sera attaché au pilori de l'indignation publique et la colère d'un peuple sera grande. L'inexorable rigueur des lois le frappera, et le châtiement infligé sera une terrible leçon.

Où donc la France mutilée et ruinée prend-elle les millions qu'elle jette aux pieds du vainqueur? C'est là un spectacle étonnant et merveilleux qui ne peut s'expliquer que par la vivacité d'un patriotisme brûlant qui s'élève au-dessus de tous les sacrifices. Débarrasser le pays de l'occupation prussienne, c'est là le but du gouvernement, c'est là l'objectif principal des populations.

" Les Prussiens évacuent!
 " Avec lenteur c'est vrai.....
 " Avec regret c'est possible.....
 " Avec pendules, c'est certain.....
 " Mais enfin ils évacuent!
 " Ils quittent Pontoise
 " Et prochainement,
 " Le Département
 " De l'Oise."

—“ Tarteifle ! Cette malle est elle à vous ?—Elle doit être à nous, Her Gott Sacrament ! ”

Et les guerriers de Moltke s'en vont, de département en département, hurlant à tous les échos le nom de leur Gretchen en battant la marche aux accords des clairons de cuivre. Ils disparaissent par degrés. Et le peuple français célèbre leur départ par des huées lancées à leur face. Et puis le drapeau tricolore s'élève aussitôt avec majesté sur les citadelles et sur les édifices pour demeurer là jusqu'au jour où il ira sur le sol des vainqueurs porter la terreur et annoncer la vengeance.

* *
*

L'empire allemand poursuit sa mission ; et l'Allemagne, au dire de Guillaume, est “ *un asile de paix.* ”

Le nouvel Empereur se dit avec une légère variante ce qu'un empereur tombé avait dit avant lui : “ L'empire c'est la paix. ” Chacun sait à quoi s'en tenir à propos de ces déclarations pacifiques. Si l'Allemagne est un asile de paix, pourquoi ne fait-elle pas une réduction de ses forces militaires, comme les députés libéraux l'ont demandé au Reichstag ? Loin de là, le système militaire est consolidé davantage ; les places fortes sont fortifiées et le premier soin du Parlement est de voter un fonds de guerre considérable.

Si l'Allemagne est un asile de paix, elle est aussi un asile de générosité. La conflagration de Chicago a ému les entrailles de l'empereur teuton et de son fils le prince royal de Prusse ; et, dans leur commisération pour les milliers d'Allemands que l'incendie a mis sur le pavé, ils ont détaché pour leur venir en aide 1500 thalers des milliers envoyés par la France. Jamais munificence royale ne s'est manifestée sous une forme plus libérale et plus philanthropique. Les Allemands libéraux de Chicago ont passé la résolution suivante pour éterniser cet acte d'héroïque charité : “ Attendu, disent-ils, que nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour soulager les maux de nos compatriotes blessés dans la guerre contre la France, et que maintenant, dans la grande calamité qui nous accable, l'empereur et son fils ont souscrit avec peine, l'un pour 1000 thalers, et l'autre pour 500 ; nous, anciens sujets allemands, prions les comités de secours de Chicago de repousser avec indignation la misérable aumône qui nous est jetée par Sa Majesté l'Empereur Guillaume et par Son Altesse Royale le Prince de Prusse, et nous souscrivons en outre

“ chacun pour une certaine somme qui sera jointe aux 1,500
 “ thalers, afin que le tout soit distribué à nos pauvres compa-
 “ triotes ruinés, mutilés ou blessés, pendant la guerre, et qui sont
 “ encore sujets de l'Allemagne.”

Si l'Allemagne est un asile de paix, elle est aussi un asile de bons principes sociaux et religieux. C'est là que le parti dit des anciens Catholiques a son château fort commandé par Dollinger. Là aussi l'Internationale compte plusieurs comités exécutifs. On ne peut pas dire de cette formidable association que

“ La peur de l'eau, l'amour du vin
 “ L'empêchent de passer le Rhin.”

Elle s'installe aussi volontiers dans le pays de la choucroute qu'elle le fait dans le pays du vin ou dans le pays des brouillards. On dit que Bismark en est grandement alarmé et qu'il songe à la combattre de toutes ses forces. De fait, c'est un sujet de graves réflexions, et son éternelle béatitude doit en être gravement affectée. S'il réussissait à détruire les mouvements grévistes, s'il réussissait à réprimer l'insurrection des travailleurs qui prend des proportions plus menaçantes que jamais, il serait opportun d'exiger d'eux une forte rançon pécuniaire avec laquelle l'Empereur allemand serait en mesure d'exercer ces hautes œuvres de générosité princière dont il a illustré son règne.

Si l'Allemagne est un asile de paix, elle est aussi un asile de modestie. Car, sachez-le bien, le peuple allemand est le premier peuple du monde sous le point de vue moral comme sous les points de vue physique, scientifique, philosophique, artistique, historique, généalogique, zététique, aréoteenotique, etc. Les penseurs et les savants de l'Empire Teuton ont découvert tout cela depuis la campagne de France.

* *

New-York est toujours aux prises avec le tripotage officiel. On n'y va pas de main-morte dans la grande ville. On pratique les dilapidations municipales sur une aussi large échelle que sur un gouvernement. Les dignitaires ont l'heureux don de pouvoir engouffrer des millions à titre de bonus dont eux seuls fixent le montant. Que la vindicte publique vienne les menacer dans leurs opérations, ils lèvent hardiment la tête et font face à l'orage, comme ces marins juchés sur la hune qui bravent la furie des vents et les sarcasmes des matelots d'entre-pont.

La société des Ku-klux semble se désorganiser. L'acte du Congrès, passé le 20 avril dernier, commence à produire son effet ; et les Ku-klux poursuivis par les foudres paternelles du Président Grant, ont cessé en quelques endroits de conspirer. Ils ont mis bas leurs armes et leurs masques ; sauf pourtant quelques caractères revêches qui continuent encore à s'insurger contre l'autorité et à tramer de nouvelles machinations. A ceux-là, les autorités réservent de nouvelles épreuves ; et la loi martiale devient en force dans les comtés où ils résident.

Dans l'Etat de New-York et dans quelques autres Etats de la fédération américaine, les élections pour remplir les postes de Sénateurs ou de membres des Chambres Provinciales, sont terminées. La lutte a été vive ; et la victoire est demeurée entre les mains des républicains. Cependant ceux de New-York n'ont triomphé que grâce à la formation d'un tiers-parti, la Réforme Démocratique, qui s'est alliée à eux pour renverser la vieille faction de Tammany. Si la réforme démocratique s'est jetée du côté des républicains, ce n'est pas à cause des sympathies qu'elle a pour eux, mais bien parce qu'elle voulait donner le coup de mort à l'organisation des dilapidateurs publics qui abusaient de leurs charges officielles pour s'enrichir à qui mieux mieux.

Ce n'est pas à dire pour cela que le parti républicain soit à l'abri de tous les reproches et de toutes les avanies. Il compte aussi ses spoliateurs des deniers publics, et il faut qu'il les élimine, s'il veut éviter une chute non moins lourde que celle du parti démocrate. En face des concessions qui se pratiqueront, il y aura toujours un tiers-parti prêt à surgir ; ce sera le parti des honnêtes gens, le parti de ceux qui veulent empêcher les vols et chasser les exploités de charges.

* *

La Province de Québec tient conseil ; mais ce n'est pas un conseil de guerre. Nous sommes bien loin de cette époque primitive où les Peaux-rouges, groupés autour de l'Algouhanna, humaient à tour de rôle le symbolique calumet de paix, quoiqu'en puissent penser encore quelques savants du vieux monde. Le règne des tomahawks, des carquois, des rassades et des brimborions est passé. Il y a plus d'un siècle ce n'était qu'un souvenir suranné ; et nos mœurs ne se sont jamais réglées sur ces traditions des races primitives du nouveau-monde. Cependant certains savantasses du jour se représentent encore les Canadiens avec des figures ornées

de tatouages et des guêtres bordés en poil de porc-épic. A présent croyez à l'histoire, croyez aux récits fantastiques, croyez aux érudits d'outre-mer.

Si notre Province tient conseil, ce n'est pas non plus un conseil de paix; puisque les discussions délibératives sont un éternel sujet de ripostes:—ripostes de l'opposition contre le ministère, ripostes des ministériels contre les oppositionnistes. Toutefois c'est dans l'ordre des choses; car l'opposition actuelle s'est donné pour mission de contre carrer les abus éventuels. C'est là un rôle qui ne manque pas de dignité et qui vise aux résultats pratiques. A chacun sa sphère. Aux uns de conduire la barque; aux autres de montrer les écueils. Il serait trop exclusif de prétendre que l'opposition ne joue qu'un rôle purement négatif dans les affaires gouvernementales.

Cette première session du second Parlement de Québec n'offre rien de neuf à l'examen des députés en ce qui concerne la politique d'ensemble du pays. Les questions d'immigration, de colonisation, de chemins de fer et d'arbitrage inter-provincial sont encore à l'ordre du jour comme dans les sessions précédentes. L'attitude du gouvernement et de ses croc-en-jambes est toujours la même; sauf que chez l'un il y a un mouvement plus marqué pour arriver au succès et chez les autres il y a un désir plus perceptible de se trouver un point d'appui.

La production des bills privés n'offre en général un intérêt saillant qu'aux parties intéressées. Cependant prise dans l'ensemble, elle prouve l'esprit d'initiative des populations, elle constate la marche graduelle des particuliers ou des municipalités vers la richesse, vers l'activité, vers le progrès. Si l'on compare ce qui a été fait, il y a à peine une décade, à ce qui se fait depuis quelques années, il faut constater que le progrès relatif est énorme dans l'industrie comme dans le commerce. Autour de chaque centre industriel, autour de chaque centre commercial, la population a augmenté à vue d'œil. Voyez Montréal qui est la personnification la plus large et la plus frappante en ce sens; et comparez le Montréal du présent au Montréal du passé. Quelle beauté, quelle grandeur, quel développement dont nous avons le spectacle.

Si les demandes d'autorisations par bills privés témoignent de l'esprit d'entreprise de ses auteurs, elles témoignent aussi combien souvent les projets qu'on forme sont variables. Il y a certaines corporations qui se présentent chaque année devant la Législature pour avoir le droit de renverser ce qu'elles ont construit quelque temps auparavant, ou pour faire subir des modifications à l'ordre

de choses créé, ou pour ajouter un complément à ce qui existait déjà. De prime-abord c'est là un spectacle qui porte à faire rire. Mais s'il est bien vrai que c'est là une conséquence imposée par l'impulsion des événements, s'il est vrai que c'est là un signe des rapides évolutions du progrès, nous ne pouvons qu'y applaudir.

Les craintes qu'on avait formées, au commencement de la confédération, sur le bon fonctionnement du régime fédéral sont dissipées aujourd'hui. On reconnaît que, malgré la multiplicité des rouages, la machine gouvernementale fonctionne beaucoup mieux que sous le règne antécédent. Cela est dû sans doute à la bonne organisation du système, et à la sage administration des mandataires du peuple. Et puis la création d'une législature locale a donné à chaque Province le loisir de surveiller plus spécialement ses propres intérêts et le pouvoir de favoriser d'avantage le développement de ses propres ressources. C'est grâce à cette création si à présent nous ne sommes subordonnés à personne dans nos affaires locales et si nous jouissons d'une autonomie distincte.

Rien de plus éloquent que les chiffres; et les chiffres nous prouvent que les finances se trouvent dans un meilleur état que jamais depuis l'existence de la nouvelle constitution. Au lieu de nous trouver en face d'un déficit, comme c'était le cas auparavant; nous nous trouvons en face d'un surplus de recettes sur les dépenses. Et l'on sait avec quelle sollicitude tout le monde suit les progrès de l'emboupoint ou du dépérissement d'un budget.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

BIBLIOGRAPHIE.

- La Bibliothèque du Code Civil* de la Province de Québec (ci-devant Bas-Canada) ou recueil comprenant entre autres matières : 1. Le texte du Code en français et en anglais ; 2. Les rapports officiels de Messieurs les Commissaires chargés de la codification. 3. La citation au long des autorités auxquelles réfèrent ces messieurs, à l'appui des diverses parties du Code, ainsi que d'un grand nombre d'autres autorités. 4. Des tables de concordance entre le Code Civil du Bas-Canada et ceux de la France et de la Louisiane. Par Chs. C. de Lorimier et Chs. A. Vilbon, avocats, Montréal. Presses de la *Minerve*. 1871. Trois livraisons in-8o 626 pp. \$1. chaque.
- Le Droit Civil Canadien* suivant l'ordre établi par les Codes, précédé d'un Histoire Générale du Droit Canadien par Gonzalve Doutre, B. C. L., avocat, etc., et Edmond Lareau, L. L. B., avocat, etc., aidés d'un comité de consultation composé des Hon. MM. A. A. Dorion, C. R., J. J. C. Abbott, C. R., et Gédéon Ouimet, C. R., et MM. Strachan Bethune, C. R., Joseph Doutre, C. R., et F. P. Pominville, C. R., Montréal. Alphonse Doutre et Cie., Lib.-Édit. 1871. Six livraisons, gr. in-8o à 2 col. 312 pp.

La publication du Code Napoléon fut, en France, le signal de l'apparition d'une foule d'ouvrages sur le droit. L'opportunité et l'utilité du Code furent d'abord attaquées et défendues par des écrivains célèbres ; mais l'existence de ce nouveau corps de loi, *corpus juris*, étant définitivement devenue un fait accompli, il fallut songer à expliquer et à commenter ce droit nouveau sur bien des points. Bientôt la jurisprudence des arrêts vint à son tour donner un sens officiel aux articles obscurs et fixer et arrêter l'interprétation des clauses qui, par leur incertitude, avaient donné lieu à des contestations et à des procès. Des auteurs de la plus grande distinction et qui ont jeté sur le Code Napoléon l'éclat même de leur génie, se sont attachés à ces différents travaux. Par la clarté de leurs commentaires, l'élégance de leur style, leur connaissance profonde des origines du droit, leur vaste érudition dans toutes les sources juridiques, ils ont encore ajouté à l'utilité du Code Napoléon. Aussi les noms de Troplong, Toullier, Duvergier, Marcadé, Demolombe, etc., sont identifiés avec le Code ; et le plus souvent ce n'est plus le Code que l'on cite, mais l'un ou l'autre de ces illustres écrivains.

Ce mouvement si remarquable qui s'est produit en France, lors de l'ap-

parition du Code, se renouvelle dans notre pays. Ce n'est qu'en 1866, que le Code Civil du Bas-Canada est devenu en force, et déjà sans parler de l'*Explication du Code Civil* de M. Roy, il a donné naissance à trois ouvrages d'un mérite incontestable : *Le Droit Civil*, publié dans la *Revue Légale*, par l'Hon. Juge Loranger, et les deux livres dont les deux titres sont en tête de cette notice, outre un grand nombre d'articles sur des questions spéciales et de travaux publiés, soit dans ce recueil, soit dans les autres revues. C'est là assurément un excellent commencement, qui prouve qu'il y a dans notre pays des hommes que n'effrayent pas des travaux longs et sérieux. Ils ont compris, comme en France, au commencement de ce siècle, que le Code Civil n'atteindrait pas toute l'utilité qu'a eu en vue son auteur, Sir Geo. E. Cartier, s'il n'était, par des commentaires savants, des explications claires et lumineuses, mis à la portée du public.

Je dois reconnaître, cependant, que la tâche réservée à ceux qui entreprennent de travailler sur notre Code, si elle n'est pas entourée de difficultés extrêmes, n'en est pas moins embarrassante, et voici pourquoi : notre code ressemble beaucoup au code français, et même la plupart des articles de notre code sont extraits de ce dernier. Or tous les articles du Code Napoléon ont été expliqués et commentés avec un soin, une clarté et une science qu'il est difficile de surpasser. Aussi, je crois que, règle générale, ce serait une tâche téméraire qu'entreprendrait un auteur canadien en voulant ajouter ses réflexions et ses explications à celles des hommes illustres que le monde entier range aujourd'hui parmi les plus célèbres jurisconsultes. Que dire donc sur un article du Code Civil du Bas-Canada reproduit du Code Napoléon, sinon se taire et laisser parler Troplong, Demolombe ou Toullier ? Mais quant aux articles originaux et nouveaux, tirés des statuts ou des usages du pays, du droit anglais ou de notre jurisprudence, l'auteur canadien peut assumer un rôle plus noble et appliquer, lui aussi, sa science et ses lumières, à l'explication et au développement de ces articles particuliers. S'ils ne sont pas très-nombreux, ils sont extrêmement importants, et ils portent sur quelques uns des points de la loi civile, d'où dépendent souvent l'honneur des personnes, la paix des familles, la transmission et la conservation paisible des patrimoines. Voilà le beau champ qui reste à l'écrivain canadien à exploiter. C'est sur ces graves matières qu'il consultera les sources juridiques, les origines de notre droit naguère si obscur et aujourd'hui encore si susceptible de perfectionnements ; qu'il écouterá les enseignements de la jurisprudence pourvu qu'elle soit conforme aux principes et d'accord avec elle-même ; qu'il recherchera le sens véritable de la loi et qu'il expliquera comment elle doit affecter les différentes espèces qui peuvent se présenter. C'est encore-là, assurément, un assez noble et un assez vaste sujet ; et celui que le traitera avec la science, les lumières, le style et toutes les qualités que nécessite un tel sujet, aura mérité la reconnaissance du pays et se sera élevé à lui-même un monument plus durable que l'airain ou le marbre.

Les auteurs du premier ouvrage dont le titre se trouve en tête, ont compris la difficulté que je viens de signaler, et ils n'ont pas voulu essayer de la surmonter. Leur introduction nous dit quel est le cadre de leur travail :

“ Le texte du Code français, les décisions des auteurs et des tribunaux, ont été tellement commentés, critiqués et appliqués, la science du droit possède aujourd'hui une telle abondance d'autorités, d'opinions et de pré-

ceptes, qu'il vaut mieux essayer, croyons-nous, de coordonner ces divers matériaux, plutôt que d'en fabriquer de nouveaux.

"C'est là le but de notre ouvrage. Offrir sous chaque article de notre Code, autant de commentaires, d'aperçus, de législation comparée, qu'un choix judicieux nous permet d'en citer, tel est le plan que nous nous sommes tracés."

Ce plan est bon et son exécution répondra à un besoin réel de la profession légale ; car, comme le font remarquer les auteurs, le prix des livres de droit, dans notre pays, est très-élevé, et le riche seul peut se donner le luxe d'une bibliothèque bien choisie.

Quoique modeste, le rôle que se sont assigné MM. De Lorimier et Vilbon n'est pas sans leur avoir causé beaucoup de travail. Souvent, en effet, les références d'autorités données dans le projet du Code ne sont pas exactes ; des fautes typographiques ou autres ont changé les chiffres des citations, et le praticien qui voulait consulter le texte de l'auteur apporté à l'appui d'un article, s'égarait dans la recherche de ce texte. MM. De Lorimier et Vilbon ont remédié à cet inconvénient ; non-seulement, ils ont vérifié toutes les citations, mais ils les ont même reproduites au long ; bien plus, ils en ont ajouté de nouvelles.

Leur ouvrage sera donc extrêmement utile au praticien ; il le sera aussi aux membres du clergé qui sont souvent appelés à éclairer et à conseiller même sur des questions légales, les personnes placées sous leur soin. Aussi, je crois que ce livre a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les avocats, les notaires, de tous les curés, en un mot, de tout homme instruit qui aime à se rendre compte des lois qui gouvernent ses actions.

Le plan que se sont tracé MM. Doutré et Lareau, dans leur ouvrage, quoique ressemblant un peu à celui des auteurs dont nous venons de parler, s'en éloigne cependant considérablement. Les difficultés que je vois dans un commentaire complet du Code ne les ont pas effrayés et ils ont tenté, pour le Bas-Canada, l'œuvre qui a illustré Troplong, Toullier, etc.

"Les 2615 articles du Code, disent les éditeurs du *Droit Civil Canadien*, seront présentés dans leur ordre, d'après la méthode suivante : 1^o le texte même de l'article ; 2^o s'il y a différence entre les deux textes, elle sera indiquée ; 3^o les observations des Codificateurs ; 4^o la discussion en Comité ou dans le Parlement, et la décision législative ; 5^o la revue des autorités citées par les Codificateurs à l'appui de l'article ; 6^o les décisions rendues en rapport avec l'article depuis 1663 jusqu'à ce jour ; et 7^o un résumé embrassant tout ce qui précède."

On voit par cette rapide énumération en quoi le travail de MM. Doutré et Lareau se rapproche de celui de MM. De Lorimier et Vilbon, et en quoi il s'en éloigne. La principale différence que je remarque, c'est que le premier ouvrage contiendra les commentaires de chaque article du Code, tandis que le second n'a pas porté ses vues si haut.

L'entreprise de MM. Doutré et Lareau est hardie. Cependant j'espère sincèrement qu'ils pourront remplir le cadre qu'ils ont adopté d'une manière honorable pour eux-mêmes, utile pour la profession légale et glorieuse pour le pays.

Jusqu'ici six livraisons de leur ouvrage ont été publiées. Elles contiennent l'histoire du droit canadien, lequel, m'assure-t-on, doit remplir tout le premier volume, c'est-à-dire six cents pages. Ce sera probablement le travail le plus complet publié sur ce sujet. Nous attendons, pour étudier cette œuvre, qu'elle soit terminée.

Avant que la publication des deux ouvrages dont nous venons de parler fut commencée, des amis des différents auteurs essayèrent d'opérer entre eux un rapprochement afin de fusionner les deux ouvrages en un seul. Ils n'ont pas réussi, et je crois que c'est aussi bien. Ces deux travaux suivent un plan différent; l'un et l'autre répondent à un besoin réel, et tous deux auront, une fois complétés, une utilité incontestable pour des usages différents. La science du droit, l'étude de la jurisprudence et des sources juridiques forment un sujet assez complexe, remplissent un cadre assez vaste, pour que deux auteurs puissent s'y livrer sans que l'un empiète sur le terrain de l'autre, et sans même que l'on puisse voir chez l'un ou l'autre une mesquine rivalité. Et quant au cas actuel, cette remarque est d'autant plus vraie, que les deux ouvrages dont nous venons de parler, ont été conçus indépendamment l'un de l'autre, et, je le crois sincèrement, par les auteurs du second à l'insu des auteurs du premier.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Nos faiblesses et nos forces à l'égard de la vérité. Conférences prononcées à l'Union Catholique de Montréal, par Alphonse Villeneuve, instituteur. Montréal. C. O. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs. 278 pages.

Cet ouvrage publié récemment a valu à son auteur d'honorables approbations. La plupart des évêques de la province auxquels M. Villeneuve avait soumis ses Conférences les ont hautement approuvés comme contenant, suivant l'expression de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, "des doctrines saines, des principes purs et des règles sages pour parvenir sûrement à la connaissance des vérités dont doivent se nourrir les gens du monde aussi bien que les gens d'église." Mgr. de Birtha a dit,—ce que d'autres prélats ont exprimé sous une autre forme,—qu'il "admirait comment un laïque, occupé comme l'est M. Villeneuve, a pu trouver le temps de se livrer à de si hautes études, et de pénétrer si loin dans l'économie de la science théologique et philosophique."

Un auteur ne saurait vraiment débiter sous de meilleurs auspices.

Il y a dans beaucoup de passages de ce livre tellement d'élévation d'idées, d'éclat et de profondeur que plusieurs personnes ont pu nier à M. Villeneuve la paternité de ses plus belles pages.

L'alinéa suivant encadré dans la préface n'a fait que redoubler leurs soupçons: "Autant que possible les citations sont entre guillemets; et si, en deux ou trois endroits, des passages entiers d'auteurs, d'ailleurs renommés, se trouvent mêlés à mes propres réflexions, il faut en accuser mes notes où ce désordre existait, sans qu'il m'ait été possible d'y remédier. Ce nouvel aveu suffira, je l'espère, pour me mettre à l'abri du reproche d'avoir voulu dépouiller les autres pour m'enrichir."

Sous cet aveu ingénu elles y ont vu une présomption outrée. Comment ont ajouté ces critiques, l'auteur dit n'avoir pu démêler sa propre prose dans des passages entiers d'auteurs renommés, des plus grands écrivains dont s'honore l'école catholique! C'est trop fort.

Nous sommes loin de vouloir nous faire l'écho complaisant de ces accusations que, pour notre part, nous serions fort en peine de prouver. Elles ne doivent pas surprendre M. Villeneuve, car nous dit un auteur, l'accusation de plagiat est de celles que l'on porte le plus facilement contre un écri-

vain, dont il est en revanche le plus difficile à se défendre, à moins de démontrer qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il est assez curieux de constater que plusieurs des littérateurs les plus célèbres ont été l'objet de ce reproche et plus d'une fois avec raison. Virgile a fait des emprunts à Homère, Racine à Euripide, Corneille aux Espagnols. Le Tasse, Pascal, Walter Scott, Shakespeare et bien d'autres se sont souvent appropriés des pages entières d'autres écrivains sans les citer et Molière avait adopté cette devise fort élastique : " Je prends mon bien où je le trouve."

Il en coûte toujours, d'ailleurs, à un certain nombre de lecteurs préjugés de s'incliner devant une intelligence d'élite et de reconnaître sa supériorité. Mais nous devons à notre franchise de dire que l'excuse donnée par M. Villeneuve nous a peu satisfait et qu'au lieu de désarmer la critique, elle ne fait que lui donner de nouvelles armes. Il nous semble que dans une citation un peu longue surtout, on peut avec de la bonne volonté découvrir facilement, " malgré le désordre des notes," ce qui est ou n'est pas de son crû.

En admettant même pour un instant qu'on aurait raison de refuser à M. Villeneuve presque tout mérite d'originalité, son livre lui ferait encore honneur et serait d'une grande utilité. Car, il atteste des études extrêmement abstraites et sérieuses. Les plus grands théologiens comme les plus profonds philosophes semblent n'avoir pas de secrets pour l'auteur, qui se complait dans les plus hauts horizons de la pensée. Nous n'exagérons pas en affirmant que le nombre de laïques aussi bien renseignés que M. Villeneuve sous ce rapport est fort clair-semé dans notre pays. Combien en comptons-nous parmi nous qui aient même étudié les livres les plus élémentaires de théologie? Bien peu vraiment. Comme si la théologie, l'œuvre des penseurs les plus approfondis et des plus grands génies, n'était qu'une science propre au clergé! Comme si elle n'était pas indispensable de notre temps surtout aux législateurs et à tous ceux qui tiennent une plume pour défendre la Vérité et faire justice des mille erreurs qui ont cours et revêtent, souples comme Protée, les formes les plus subtiles et les couleurs les plus chatoyantes!

Les conférences données par M. Villeneuve à l'Union Catholique sont au nombre de neuf. Les trois premières surtout démontrent l'alliance indispensable des lettres et de la religion et se rattachent en même temps aux études que doit faire un jeune homme dans le monde. Dans la dernière partie du troisième entretien, nous avons fort goûté les considérations qui y sont développées sur l'importance de l'étude de la théologie. La quatrième conférence roule sur la philosophie et la suivante sur l'histoire; la sixième traite de la littérature et la septième des sciences naturelles et des mathématiques.

Dans la lettre d'approbation que Mgr. Lafliche a envoyée à l'auteur, Sa Grandeur dit que les huitième et neuvième conférences combattent " avec une sûreté de doctrine et un courage tout-à-fait digne d'éloge, les deux grandes erreurs de notre temps, le catholicisme libéral que Notre Saint Père le Pape vient de flétrir avec tant d'énergie, en déclarant qu'il a fait plus de mal à la France que la révolution et la Commune avec ses hommes échappés de l'enfer,—et le rationalisme."

En parlant des erreurs capitales si fortement condamnées par Pie IX dans le *Syllabus*, M. Villeneuve dit : " Un certain libéralisme catholique va plus loin. Non seulement il demande la liberté de conscience; mais il désire que même entre catholiques, on ne soulève pas des questions brûlantes,

des polémiques passionnées ; il prêche la prudence. Il n'aime pas voir les catholiques examiner de trop près la conduite des affaires politiques ; il trouve que c'est soulever des colères dangereuses que d'essayer à chasser le gallicanisme de la loi et de la politique ; qu'il faut attendre pour cela le moment opportun et le consentement des chefs politiques.....

“ Et qu'on ne vienne pas dire que des laïques généreux, que des prêtres éclairés, que des évêques, aussi pieux que savants, ont approuvé ce mutisme imprudent et condamné les polémiques catholiques dont il est ici question. Nous dirions tout simplement que ces évêques, ces prêtres, ces laïques sont *libéraux*.”

L'allusion est trop transparente pour que l'auteur n'ait pas ici en vue de parler des polémiques qui ont depuis quelque temps divisé la presse catholique de cette province. Evidemment, M. Villeneuve n'eut pas risqué une appréciation aussi hardie, s'il eut connu avant d'écrire, — surtout la dernière phrase que nous citons et qui est pour le moins malheureuse, — la décision de l'épiscopat sur le mérite et la portée de ces polémiques.

L'auteur sait, à n'en pas douter, que nos évêques sont loin d'aimer à voir le gallicanisme greffé sur notre législation et notre politique. Cependant, ils ont déploré les mêmes polémiques comme causant du scandale et du malaise, divisant inutilement les forces catholiques et ne pouvant produire, vu la condition particulière de notre état social et politique, aucun des heureux résultats que quelques optimistes en attendent. Ils ont même passé une résolution dans le but d'empêcher, que la presse catholique ne se lance imprudemment dans des discussions irritantes à propos de questions ou matières religieuses et ecclésiastiques, comportant qu'aucun journal ne doit, à l'avenir, traiter *ex professo* aucun sujet ayant rapport à l'enseignement, à la discipline et aux droits de l'église, sans avoir auparavant reçu instruction ou direction de qui de droit, c'est-à-dire de l'évêque diocésain ou de son Grand Vicaire. ¹

Suivant M. Villeneuve, nos évêques doivent alors être libéraux, puisqu'ils ont condamné les polémiques catholiques qu'il signale. Il serait pourtant le premier à proclamer qu'il n'est pas un épiscopat dans la catholicité mieux rempli de l'esprit romain que le nôtre. Le vote unanime de nos évêques dans le Concile du Vatican sur la question de l'infailibilité pontificale, si nous n'avions pas d'autres preuves non moins éclatantes, est là pour attester combien ils possèdent dans toute sa plénitude l'essence de l'esprit catholique. Aussi M. Villeneuve devrait-il biffer le mot malencontreux et injuste qui lui est échappé dans un excès de zèle.

Nous aurions bien quelques autres réserves à faire, mais il nous faudrait entrer dans des développements que l'espace ne nous permet pas de donner à ce travail bibliographique.

Voilà pour le fond. Comme nous ne sommes pas au Palais, le fond doit emporter la forme et M. Villeneuve a tout à y gagner en se faisant apprécier à ce point de vue. Car, il serait à désirer que son style fut plus égal et moins ampoulé à certains endroits. Le ton n'est-il pas aussi un peu doctoral ? L'invocation : “ Au Canada, ” outre qu'elle est trop pompeuse, surcharge inutilement le livre de préliminaires. Autant que possible, à moins que la nature du sujet ne nécessite un discours d'introduction, la préface doit être courte et l'entrée en matières — *in medias res* — prompte.

¹ Lettre de Sa Grandeur Mgr. LaRocque au propriétaire du *Courrier de St. Hyacinthe*, en date du 9 novembre 1871.

De fait, M. Villeneuve semble avoir un peu prodigué ses explications et sa profession de foi couronnant les errata qu'il relève à la fin du volume n'est certainement pas à sa place.

L'auteur rachète cependant ses défauts par de très beaux passages et ils ne sont pas rares.

Lorsque M. Villeneuve publiera un second volume,—son amour du travail nous autorise à croire qu'il ne brisera pas sitôt sa plume,—il saura faire disparaître ces imperfections de forme qui déparent toujours un ouvrage.

M. Villeneuve demande à ses lecteurs de lui communiquer leurs impressions sur son livre. Nous usons loyalement de l'invitation et nos quelques remarques critiques, qui ne sauraient être taxées de malveillance, ne feront que mieux ressortir la sincérité de notre éloge, si notre appréciation est de quelque valeur. Un travail sérieux, a dit Alphonse Karr, où la critique sert de preuve à l'éloge, permet à l'auteur de humer consciencieusement la louange et confirme le droit qu'il s'est arrogé avec quelques scrupules de toucher au papier blanc.

JOSEPH TASSÉ.
